

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

MAGHREBAIL



BIEN PLUS QU'UN LEASING

Avec la **LEASEBOX**,
tout **devient** simplement **évident**



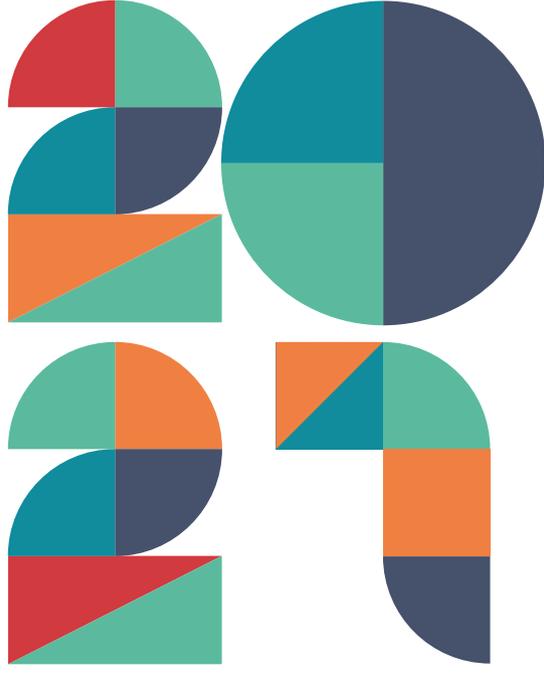
www.leasebox.ma

Avec le lancement de la LEASEBOX, Maghrebail va plus loin dans l'innovation. La LEASEBOX, unique en son genre, développée en exclusivité pour nos clients, est maintenant disponible sur le site internet www.leasebox.ma et également téléchargeable sur smartphone et tablette.

À l'intérieur de la LEASEBOX, vous trouverez du contenu « Leasing » exclusif que nous avons sélectionné pour vous, allant de la simple consultation de votre contrat, à l'édition de vos documents contractuels avec la possibilité d'imprimer vos échéanciers, vos factures, copie contrat, bon de commande, PV de réception, attestation d'assurance, facture d'achat...

Bien d'autres fonctionnalités pratiques et innovantes sont à découvrir sur La LEASEBOX, gratuitement et en toute sécurité et transparence.





**RAPPORT FINANCIER
ANNUEL**





SOMMAIRE

06

MOT DU PRÉSIDENT

08

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2021

09

COMMUNICATION FINANCIÈRE

10

MAGHREBAIL EN CHIFFRES

- Chiffres clés

12

RAPPORT ESG

- Gouvernance
- RSE
- Finance verte
- Conformité
- Déontologie
- Capital humain

24

RAPPORT FINANCIER

- Rapport du Conseil d'administration du 11 mars 2022 à l'AGO du 11 mai 2022
- Rapport du Conseil d'administration du 11 mars 2022 à l'AGE du 11 mai 2022
- Rapport commissaires aux comptes
- État des honoraires versés aux CAC
- Notes
- Projet de résolutions AGO
- Projet de résolutions AGE
- Communiqués de presse relatifs à l'exercice 2021

46

RÉSEAU



**la production
en 2021 a
enregistré
une hausse
de +29 % par
rapport à l'année
précédente.**





un fort rebond
du PIB : +7.2 %
en 2021.

MOT DU PRÉSIDENT

Après une nette dégradation de la croissance en 2020 (-6.3 %) liée à la crise sanitaire, l'activité économique nationale a enregistré un fort rebond du PIB : +7.2% en 2021.

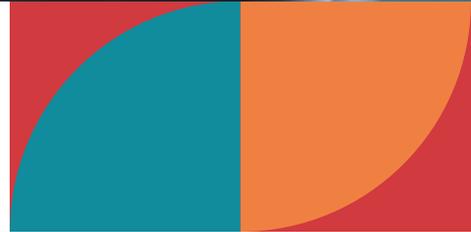
En dehors du tourisme et du transport aérien durement affectés par la pandémie, la plupart des autres secteurs ont renoué avec la croissance à des rythmes plus au moins élevés.

Pour le secteur du leasing, la production en 2021 a enregistré une hausse de +29 % par rapport à l'année précédente, sans toutefois atteindre le niveau enregistré en 2019.

Dans ce contexte, Maghrebail a fait preuve d'une forte capacité de récupération, sa production en 2021 a augmenté de +64 % soit le meilleur taux de reprise du secteur.

L'analyse des performances globales à fin 2021 confirme la résilience et la forte réactivité de Maghrebail ainsi que son rôle important dans le financement de l'investissement de la petite et moyenne entreprise au MAROC.

Azeddine GUESSOUS
Président Directeur Général



TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2021

- Reprise progressive de l'activité économique de la majorité des secteurs, à l'exception du tourisme.
- La signature d'une nouvelle ligne de financement verte « GEF II » avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement-BERD pour appuyer les efforts du Maroc dans le domaine de l'environnement et le développement durable.

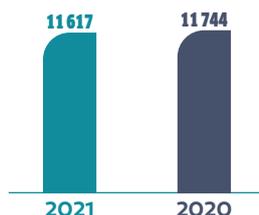


COMMUNICATION FINANCIÈRE

Le Conseil d'Administration de la Société Maghrébine de Crédit-bail «MAGHREBAIL», réuni le 11 mars 2022 sous la présidence de Monsieur Azeddine GUESSOUS, a arrêté les comptes de l'exercice 2021 après avis sans réserve des Commissaires aux Comptes Fidaroc Grant Thornton et BDO AUDIT TAX ADVISORY.

Encours net comptable

en millions de dirhams



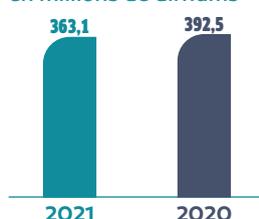
Avec un encours net comptable de 11 617 MDHS, MAGHREBAIL affiche une part de marché de 23,86 % à fin décembre 2021.

Cet encours se répartit en 57 % d'équipements et 43 % de biens immobiliers.

La production de MAGHREBAIL ressort à 3 397 MDHS en augmentation de 64,56 % contre une augmentation de 28,75 % enregistrée au niveau du secteur de leasing.

Produit net

en millions de dirhams

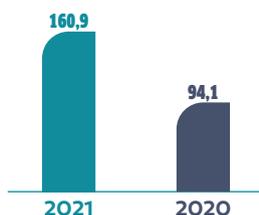


Le chiffre d'affaires de l'année 2021 marque une hausse de 4,5 % et s'établit à 3 661 millions de dirhams hors taxes. Sur la même période, le produit net atteint 363,1 millions de dirhams en diminution de 7,5 % par rapport à fin décembre 2020.

Par ailleurs, les charges générales d'exploitation ressortent à 88,1 millions de dirhams après 86,3 millions de dirhams un an plus tôt.

Dotations aux provisions des créances en souffrance

en millions de dirhams

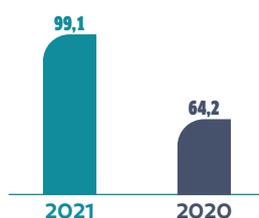


Au titre de l'exercice 2021, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance s'établissent à 160,9 millions de dirhams contre 94,1 millions de dirhams une année auparavant. Cette augmentation de provisions est liée aux effets induits par la pandémie. Ces effets devraient être résorbés ultérieurement comme semblent le confirmer les indices positifs du 1^{er} trimestre 2022.

Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions se situe à 89,78 % au titre de l'exercice 2021 après 86,98 % en décembre 2020.

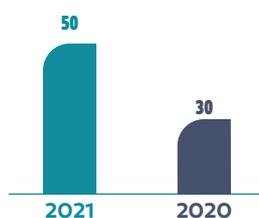
Résultat net

en millions de dirhams



MAGHREBAIL ressort avec un résultat net de 99,051 millions de dirhams en augmentation de 54,2 % par rapport à fin décembre 2020.

Distribution de dividendes



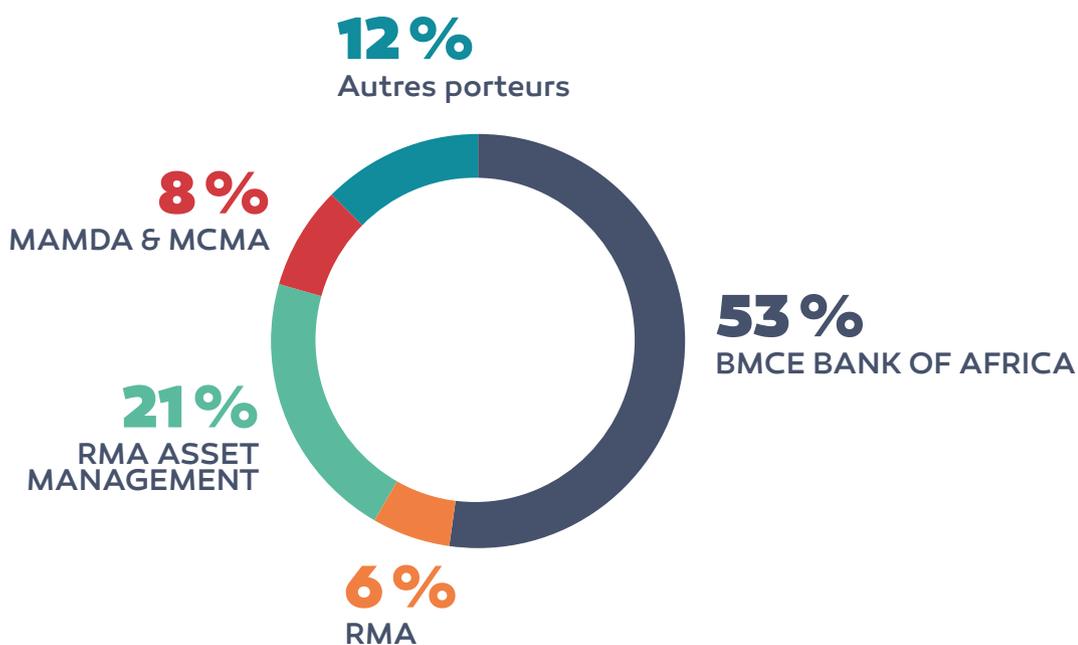
Le Conseil d'Administration propose de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, la distribution d'un dividende de 50 dirhams par action.



MAGHREBAIL EN CHIFFRES

Répartition du capital de MAGHREBAIL

	MONTANT EN MAD	%
BMCE BANK OF AFRICA	72 622 000	52,5 %
RMA	8 827 600	6,4 %
RMA ASSET MANAGEMENT	29 614 300	21,4 %
MAMDA & MCMA	11 055 800	8,0 %
Autres porteurs	16 298 500	11,8 %
Total	138 418 200	100,0 %





CHIFFRES CLÉS

Encours net comptable en millions de dirhams



	2019	2020	2021
Encours net comptable	12 243,83	11 260,18	11 178,59
Fonds propres	926,10	921,09	978,62
Produit net	383,90	392,47	363,14
Résultat net	106,62	64,24	99,05
Résultat net par action	77,03	46,41	71,56
Dividende par action	50,00	30,00	50,00
Chiffre d'affaires	3 627,50	3 503,32	3 661,19

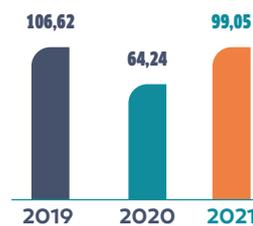
Fonds propres en millions de dirhams



Produit net en millions de dirhams



Résultat net en millions de dirhams



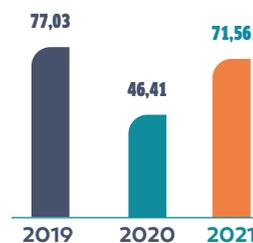
Chiffre d'affaires en millions de dirhams



Dividende par action en dirhams



Résultat net par action en dirhams



RAPPORT ESG



GOVERNANCE

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de MAGHREBAIL et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Un processus d'auto-évaluation du fonctionnement et de la composition du Conseil d'Administration et de ses comités spécialisés est effectué à fréquence annuelle par le Comité de Nomination et Rémunération.

Le dispositif de gouvernance de MAGHREBAIL répond aux exigences réglementaires et s'inscrit dans la vision gouvernance groupe.

Ce dispositif qui régit le fonctionnement du Conseil d'Administration comporte un ensemble de règles :

- Un règlement intérieur qui définit les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration.
- Une charte des comités spécialisés qui en définit la mission et l'organisation.
- Une charte de l'Administrateur qui regroupe les droits et obligations liés à la fonction d'Administrateur, la politique de conflits d'intérêts, le processus de désignation d'Administrateur et les modalités d'évaluation de la performance du Conseil d'Administration et des comités spécialisés.

ADMINISTRATEURS	Mandat actuel	Date du Conseil d'Administration proposant la nomination	Fonction au sein du Conseil d'Administration	Qualité	Fonction au sein du Comité d'Audit & des Risques	Fonction au sein du Comité de Nomination et Rémunération
M. Azeddine GUESSOUS, Président Directeur Général de MAGHREBAIL	2002 - 2022	14/11/2001	PRÉSIDENT	Exécutif Président Directeur Général		MEMBRE
M. Othman BENJELLOUN, Président du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA	2004 - 2022	22/3/2004	MEMBRE	Non Exécutif Intuitu Personae		PRÉSIDENT
M. Zouheir BENSAID, Administrateur Directeur Général Exécutif de RMA	2005 - 2023	29/3/2005	MEMBRE	Non Exécutif Représentant la RMA	MEMBRE	MEMBRE
M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général, BANK OF AFRICA	1998 - 2022	25/3/1998	MEMBRE	Non Exécutif Représentant la BANK OF AFRICA		
M. Omar TAZI, Directeur Général Délégué en Charge de la Banque au Maroc, BANK OF AFRICA	2019 - 2025	28/3/2019	MEMBRE	Non Exécutif Intuitu Personae		
M. Khalid NASR, Directeur Général Exécutif de la Corporate & investment Banking en charge de la Banque au Maroc, à BANK OF AFRICA	2019 - 2025	28/3/2019	MEMBRE	Non Exécutif Intuitu Personae		
M. Hicham BELMRAH, Président Directeur Général MAMDA & MCMA	2010 - 2022	19/3/2010	MEMBRE	Non Exécutif Représentant les Assurances MAMDA & MCMA		
M. Chakib BENNANI, Administrateur de MAGHREBAIL	1999 - 2022	25/11/1998	MEMBRE	Administrateur Indépendant	PRÉSIDENT	

PRINCIPAUX INDICATEURS DES ORGANES DE GOUVERNANCE 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Effectif	8
Nombre de réunions du Conseil d'Administration	2
Taux de présence global (assiduité)	88 %

Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants

Les critères retenus par MAGHREBAIL pour la qualification de l'Administrateur Indépendant sont ceux prévus par les dispositions réglementaires de Bank Al-Maghrib dans sa circulaire 5/W/16.

Le Conseil d'Administration de MAGHREBAIL compte huit Administrateurs dont un Administrateur indépendant.

Rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés

En rémunération de leur activité au sein du Conseil d'Administration et des comités spécialisés, une enveloppe de rémunération est allouée aux Administrateurs et membres des comités spécialisés.

Le montant global de la rémunération est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire. Au titre de l'exercice 2021, l'enveloppe allouée à la rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés est de 1260 000,00 DH.

La rémunération totale brute au titre de l'exercice 2021 pour les organes de directions qui concerne, le Président Directeur Général, le Directeur Général et 2 directeurs Généraux Adjoints s'élève à 12 185 408,56 DH.

Comités émanant du Conseil d'Administration

Comité de Nomination et Rémunération

D'une périodicité annuelle, le Comité de Nomination et Rémunération émet avis et recommandation au Conseil d'Administration sur la mise en place et le maintien d'une politique de bonne gouvernance.

Il est chargé du respect des principes de bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur notamment en matière de composition, cooptation d'Administrateurs, leurs rémunérations et la prévention de tout éventuel conflit d'intérêt les concernant.

Composition Comité de Nomination et Rémunération	
Membres	Fonction
M. Othman BENJELLOUN	Président du Conseil d'Administration de la BANK OF AFRICA
M. Azedine GUESSOUS	Président Directeur Général de MAGHREBAIL
M. Zouheir BENSALIM	Administrateur Directeur Général Exécutif de RMA
Effectif	3
Nombre de réunions du Comité de Nomination et Rémunération	1
Taux de présence global(assiduité)	100 %



Comité d'Audit et des Risques

Le Comité d'Audit et des Risques, qui se tient au moins deux fois par an, est chargé d'assister le Conseil d'Administration en matière d'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de Contrôle Interne et la définition de la stratégie globale des risques de MAGHREBAIL.

Il assiste par ailleurs le Conseil d'Administration dans l'examen des comptes sociaux et s'assure de la fiabilité des informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne de MAGHREBAIL.

Composition Comité d'Audit et des Risques	
Membres	Fonction
M. Chakib BENNANI	Administrateur indépendant MAGHREBAIL
M. Zouheir BENSAID	Administrateur, Directeur Général exécutif - RMA
M. Driss BENJELLOUN	Directeur Général Délégué BANK OF AFRICA
M. Khalid LAABI	Directeur Général Délégué en charge du Pôle Risques Groupe - BANK OF AFRICA
M. M'hamed BOURAQADI-SAADANI	Directeur Général Adjoint en Charge du Contrôle Général Groupe BANK OF AFRICA
Effectif	5
Nombre de réunions du comité d'Audit et des Risques	2
Taux de présence global (assiduité)	100 %

Comités relevant de la Direction Générale

Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale est tenu mensuellement, il est chargé de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques de MAGHREBAIL et de leur suivi.

Ce comité représente également un cadre d'information, d'échange et de concertation entre le management de MAGHREBAIL, portant sur des thèmes relatifs au Pilotage de l'activité, Contrôle interne, audit & gestion des risques et Ressources humaines.

Comité de Coordination du Contrôle Interne

Le Comité de Coordination et du Contrôle Interne est tenu de façon trimestrielle, il assiste le Comité de Direction Générale en matière de gestion et suivi effectif et opérationnel des dispositifs de contrôle mis en place.

Comité de Fonctionnement

Le Comité de Fonctionnement est l'instance de remontée hebdomadaire, de partage de l'information et d'arbitrage concernant toute problématique liée au fonctionnement des activités de MAGHREBAIL.

Le comité apporte ainsi une expertise métier / technique et informe le Président des options retenues.

Comité de Gestion de Crise

Pour faire face à des situations imprévues, MAGHREBAIL a mis en place un Comité de Gestion de Crise qui formalise son engagement au plus haut niveau vis-à-vis de ses partenaires, qui permettra de garantir un niveau adéquat de services à ses clients, de respecter ses engagements contractuels, ses obligations.



Mandats des Administrateurs

M. Azeddine GUESSOUS

SOCIÉTÉ	FONCTION
MAGHREBAIL	Président Directeur Général
BANK OF AFRICA	Administrateur
BOA West Africa	Administrateur
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Administrateur
BOA Group	Administrateur
RMA	Administrateur
SETTAVEX	Administrateur
LYDEC	Administrateur
SONASID	Administrateur
RISMA	Administrateur
MAROCAINE DES TABACS	Administrateur
ALMA PACK	Administrateur
ALMA BAT	Administrateur
ORE	Administrateur
LOCASOM	Administrateur

M. Othman BENJELLOUN

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL	PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	ADMINISTRATEUR	GÉRANT
O Capital Group	BMCE International Holding (B.I.H)	Financière Yacout ⁽¹⁾	Argan Invest	Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc
O Capital Africa	Medi Telecom		Casablanca Finance City Authority	Président de la Fondation Othman Benjelloun
Cap Estate	M.B.T		Maghrebail	Président de la Fondation Benjelloun Mezian pour la science et l'éducation
Internationale de Financement et de Participation (INTERFINA)	Revly's Marrakech		MEDI 1 Radio ⁽²⁾	Président de O CAPITAL EUROPE
O Tower	RMA		Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	
Ranch Adarouch	RMA Alternative Investments			
Société Financière du crédit du Maghreb (S.F.C.M)	RMA Asset Management			
CAP d'ARGENT	RMA CAPITAL			
BAB Consortium	RMA MANDATES			
	Société d'Aménagement Tanger Tech			
	Sensyo Pharmatech			

(1) Également représentant de O Capital Group au sein du Conseil de Surveillance de Financière Yacout

(2) Représentant de O Capital Group

RAPPORT ESG



M. Brahim BENJELLOUN – TOUIMI

SOCIÉTÉ	FONCTION
BMCE international HOLDINGS	Administrateur
BANK OF AFRICA	Administrateur Directeur Général
BOA GROUP	Président
BOA WEST AFRICA	Président
EURAFRIC INFORMATION	Président du Conseil de Surveillance
SALAFIN	Président du Conseil de Surveillance
MAROC FACTORING	Président du Conseil de Surveillance
BMCE ASSURANCES	Président du Conseil d'Administration
BMCE EUROSERVICES	Président du Conseil d'Administration
BMCE CAPITAL	Président du Conseil de Surveillance
OPERATIONS GLOBAL SERVICES	Président du Conseil de Surveillance
BTI BANK	Vice-Président du Conseil d'Administration
RMA	Administrateur
O CAPITAL GROUP	Administrateur
LA FONDATION BMCE BANK	Administrateur
BOA UK	Administrateur
BOA EUROPE	Administrateur
MAGHREBAIL	Administrateur
RM EXPERTS	Administrateur
O TOWER	Administrateur
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH	Administrateur
LA BOURSE DE CASABLANCA	Administrateur représentant de BANK OF AFRICA
EURO INFORMATION France	Administrateur
PROPARCO	Administrateur représentant permanent de BANK OF AFRICA

M. Zouheir BENSALD

SOCIÉTÉ	FONCTION
AIR ARABIA	Administrateur
AKWA AFRICA	Administrateur
ARGAN INVEST	Administrateur
BANK OF AFRICA BMCE GROUP	Administrateur
BMCI LEASING	Membre du Conseil d'Administration représentant de RMA
CAT	Membre du Conseil d'Administration représentant de RMA
CFG	Administrateur représentant de BMCE
CTM	Administrateur
DBM MEDIA GROUP	Administrateur représentant de O Capital Group
DECROW CAPITAL	Administrateur
EURAFRIC INFORMATION	Administrateur
FINATECH	Administrateur
FONCIERE EMERGENCE	Membre du Conseil de Surveillance représentant de RMA
HANOUTY SHOP	Membre du Conseil d'Administration représentant de O Capital Group
INFRA INVEST	Président du Conseil d'Administration
LYDEC	Administrateur
Maghrebail	Administrateur
MBT	Administrateur Directeur Général Exécutif
MEDIUM FINANCE	Président Directeur Général et Administrateur représentant de RMA
MUTANDIS	Administrateur
MUTANDIS AUTOMOBILE	Administrateur
MUTATIS	Administrateur
O CAPITAL France	Administrateur
O CAPITAL GROUP	Administrateur
O TOWER	Administrateur
REVL'Y'S	Administrateur représentant de RMA
RISMA	Administrateur

RMA	Administrateur Directeur Général Exécutif
RMA ALTERNATIVE INVESTMENTS	Administrateur Directeur Général Exécutif
RMA ASSET MANAGEMENT	Administrateur Directeur Général Exécutif
RMA ASSISTANCE	Président du Conseil d'Administration
RMA CAPITAL	Administrateur Directeur Général Exécutif
RMA CAPITAL INTERNATIONAL	Président
RMA ELAN	Président Directeur Général
RMA INVESTMENT PARTNERS	Président du Conseil d'Administration
RMA MANDATES	Administrateur Directeur Général Exécutif
RMA SERVICES	GERANT
SAEMOG	Administrateur
T CAPITAL	Administrateur
TANGER MED ZONES	Administrateur
TERRASSES DE L'OCEAN	Co-gérant - société portant des actifs immobiliers
VILLA ROOSEVELT	Administrateur
VILLAJENNA	GERANT
IMMO FUND OD AFRICA - OPCI	Président du Conseil d'Administration représentant de RMA et RMA ASSISTANCE
CORPO IMMO - OPCI	Président du Conseil d'Administration représentant de RMA et RMA ASSISTANCE
REAL ESTATE RENDEMENT - OPCI	Président du Conseil d'Administration représentant de RMA et RMA ASSISTANCE
RESILIENCE IMMO - OPCI	Président du Conseil d'Administration représentant de RMA et RMA ASSISTANCE
TANGER AUTOMOTIVE CITY	Administrateur à titre personnel
TANGER FREE ZONE	Administrateur à titre personnel

M. Chakib BENNANI

SOCIÉTÉ	FONCTION
MAGHREBAIL	Administrateur

M. KHALID NASR

SOCIÉTÉ	FONCTION
BOA GROUP	ADMINISTRATEUR
BMCE CAPITAL GESTION	ADMINISTRATEUR
BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE	ADMINISTRATEUR
BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE INTERNATIONAL	ADMINISTRATEUR
BMCE CAPITAL BOURSE	ADMINISTRATEUR
BMCE CAPITAL TITRISATION	ADMINISTRATEUR
BMCE CAPITAL CONSEIL	ADMINISTRATEUR
BMCE CAPITAL GESTION SOUS MANDAT	ADMINISTRATEUR
BMCE CAPITAL SOLUTIONS	ADMINISTRATEUR
BMCE CAPITAL REAL ESTATE	ADMINISTRATEUR
BMCE CAPITAL GLOBAL RESEARCH	ADMINISTRATEUR
BOA CAPITAL HOLDING	ADMINISTRATEUR
BOA CAPITAL ASSET MANAGEMENT	ADMINISTRATEUR
BOA CAPITAL SECURITIES	ADMINISTRATEUR
BMCE CAPITAL TUNISIE	ADMINISTRATEUR
BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	ADMINISTRATEUR
BMCE CAPITAL SECURITIES	ADMINISTRATEUR
MAGHREBAIL	ADMINISTRATEUR
BMCE CAPITAL	Président du Directoire
BOA CAPITAL HOLDING	Président du Conseil D'administration
BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE	Président Directeur Général
BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE INTERNATIONAL	Président Directeur Général
BANK OF AFRICA	Directeur Général Executif

M. Omar TAZI

SOCIÉTÉ	FONCTION
SALAFIN	Membre du Conseil de Surveillance
BMCE EUROSERVICES	Administrateur Délégué
BMCE IMMOBILIER	Administrateur
BMCE ASSURANCES	Administrateur
GNS TECHNOLOGIES	Administrateur
MAGHREBAIL	Administrateur
DAMANE CASH	Administrateur
BMCE CAPITAL GESTION	Administrateur
MAROC FACTORING	Membre du Conseil de Surveillance
OGS (OPERATIONS GLOBAL SERVICES)	Membre du Conseil de Surveillance

M. Hicham BELMRAH

SOCIÉTÉ	FONCTION
BCP	Administrateur
COSUMAR	Président du Conseil d'Administration
LESIEUR	Administrateur
RISMA	Membre du Conseil de Surveillance
MAGHREBAIL	Administrateur
SONASID	Administrateur
MAC	Président du Directoire
AL MADA	Administrateur
CAM	Membre du Conseil de Surveillance
SOMED	Administrateur
AFRIQUIA SMDC	Administrateur
NSI	Administrateur
AKWA AFRICA	Administrateur
RYAD RESSORT DEVELOPPEMENT	Président du Conseil d'Administration
MAMDA RE	Administrateur Directeur Général
RESORT CO	Administrateur
UIR	Membre du Conseil de Surveillance
OLEA CAPITAL	Président du Conseil d'Administration
ODYSSEY INTERNATIONAL	Membre du Conseil de Surveillance
YAMED EDUCATION	Administrateur
OPCI EDUCAPITAL	Administrateur
MCR	Vice Président du conseil
EURESA	Membre du Conseil de Gérance
MASSIMISSA	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
MAMDA	Président Directeur Général
MCMA	Président Directeur Général

RAPPORT ESG



RSE

Une entreprise responsable et engagée RSE

Face aux grands enjeux de développement durable, chaque entreprise a une responsabilité. Notre activité nous plaçant au cœur du système, nous nous sommes engagés dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale qui nous permet d'avoir un impact positif sur la société tout en assurant la performance et la stabilité de notre établissement de financement.

À l'instar du Groupe BANK OF AFRICA, MAGHREBAIL ambitionne de se positionner comme un acteur responsable et respectueux du monde qui l'entoure, et prend en compte dans ses décisions et comportements les attentes de l'ensemble de ses parties prenantes. Le dialogue avec les parties prenantes est au cœur de la stratégie RSE de MAGHREBAIL.

Ces parties prenantes sont : les clients, les collaborateurs, les partenaires (fournisseurs et sous-traitants, fédérations professionnelles), les actionnaires, les organismes de régulation, et la société civile.

Animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, la gouvernance de MAGHREBAIL est fondée sur les meilleures pratiques, associant le Conseil d'Administration, les actionnaires et le management pour promouvoir notre action à long terme et garantir son impact positif sur la société.

MAGHREBAIL œuvre chaque jour pour contribuer à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société. Être une entreprise responsable, c'est l'honneur et la fierté de notre métier. C'est notre projet d'entreprise.

Animé par une forte tradition de services aux entreprises et aux professionnels, et attentif au monde qui l'entoure, MAGHREBAIL a toujours placé l'éthique au cœur de la pratique de son métier. La relation de confiance que MAGHREBAIL a su construire au fil du temps avec ses clients constitue aujourd'hui son premier capital.

Afin de répondre à l'objectif fort de placer l'éthique au cœur de son métier, le Groupe Bank of Africa a mis en place une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale, qui a été renforcée par la suite, en 2010. Cette démarche se structure autour de 4 grands piliers : responsabilité économique, sociale, civique et environnementale.

À MAGHREBAIL, la RSE est une démarche structurée, qui implique l'ensemble de nos entités et qui anime et guide nos décisions au quotidien à tous les niveaux. Les managers sont sensibilisés et impliqués à travers des séances de formation.

C'est un engagement fort de la part de notre société de financement crédit-bail, qui a pour volonté de faire évoluer en continu notre démarche RSE en interne et en externe.

Vers une finance verte

Financer le développement durable est un défi immense, passionnant et complexe. Ce défi se caractérise avant tout par son urgence, incarné par la pandémie COVID-19 qui nous a rappelé à l'ordre : les risques naturels peuvent aujourd'hui priver l'humanité du droit d'exercer ses libertés les plus élémentaires.

Nous connaissons parfaitement le premier d'entre eux : le réchauffement de notre planète et le dérèglement climatique qu'il provoque. Ce phénomène constitue le plus grand défi de notre ère et chaque année qui passe augmente son coût humain et économique.

Consciente du rôle majeur que joue la finance verte dans cette lutte, MAGHREBAIL s'efforce de limiter les impacts sur l'environnement qui résultent de ses activités opérationnelles.



Dans ce contexte, MAGHREBAIL considère cette action contre le changement climatique comme une priorité et s'est engagée à contribuer au financement de la transition vers une économie bas carbone.

MAGHREBAIL n'est pas source significative de pollution sonore ou de toute autre pollution spécifique, elle mène néanmoins diverses actions dans le but de diminuer la consommation énergétique de ses bâtiments et réduire d'année en année sa consommation de papier. Dans l'ensemble de ses activités, MAGHREBAIL se mobilise de développer de nouveaux modèles permettant d'associer performance économique et impact positif pour la société.

MAGHREBAIL a mis en place des produits spécifiques et avantageux permettant le financement des activités dont les impacts climatiques sont atténués et a participé pleinement au déploiement de projets des entreprises dont les produits sont respectueux de l'environnement et performants au niveau consommation énergétique (fabrication de chaudières biomasse, panneaux solaires multi usages, aérovoltaiques capables de produire simultanément de l'électricité et de la chaleur).

Déontologie

Chez MAGHREBAIL, le volet éthique et déontologique représente un engagement collectif capital, dans cette optique, un code de bonne conduite a été établi, mettant en évidence les valeurs à respecter par le personnel et qui ont pour noms : l'intégrité, le professionnalisme, la loyauté, la méritocratie et la solidarité.

En plus des règles générales visant à préserver un bon climat social, ce code traite des sujets précis tels que le secret professionnel, la protection des données personnelles, la lutte contre les abus, la gestion des conflits d'intérêts et la prévention du blanchiment de capitaux.

Il a été diffusé auprès de tous les employés qui ont signé un acte par lequel ils expriment leur adhésion et s'engagent à observer ses dispositions, et surtout à s'imprégner de son esprit dans leur travail quotidien. Pour s'assurer de la traduction dans les faits de ces valeurs d'éthique et de déontologie, des dispositifs ont été mis en place.

Et pour faciliter la remontée des dysfonctionnements, tous les documents de référence (codes, chartes, politiques, etc.) confèrent au personnel le devoir d'alerte.

Sur le plan du contrôle, les responsables sont tenus, dans le cadre de la Surveillance permanente, de remonter à la cellule contrôle interne et conformité, les incidents éventuels détectés au cours de la période dans leurs entités respectives. Les dispositifs de contrôle permanent de 2^{ème} niveau et de traitement des réclamations concourent aussi à la détection éventuelle des comportements déviant qui sont présentés à la Direction Générale, qui prend des mesures adéquates en cas d'irrégularités avérées.

L'objectif étant de consolider en permanence notre capital Confiance tant en interne que vis-à-vis de nos clients, de nos autres partenaires et du public.



Conformité

En référence aux meilleures pratiques et aux recommandations de la directive de Bank Al-Maghreb n°49/G, MAGHREBAIL en tant que filiale du Groupe Bank of Africa s'est doté, au cours de l'exercice 2017, d'une fonction « Conformité » qui a pour mission principale de s'assurer que cette dernière agit conformément aux règles et directives internes, à la législation et aux réglementations en vigueur, aux codes de conduite, et ce afin de se prémunir contre tous risques de non-conformité pouvant exposer MAGHREBAIL à des sanctions.

Au sein de MAGHREBAIL, la Direction conformité définit et met en œuvre la politique de prévention des risques de non-conformité tels que, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ; la prévention contre la corruption et la fraude ; le respect des embargos financiers ; le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle ; la prévention des conflits d'intérêt et des abus de marché ; la protection des données à caractère personnel et la maîtrise des risques de non-conformité relatifs aux nouveaux produits/activités. Tous ces dispositifs contribuent à réduire le risque de réputation.

Dans cette même optique de renforcement du dispositif Sécurité Financière sur l'ensemble de ses volets (connaissance clientèle à l'entrée en relation, contrôles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, lutte contre la corruption, et le respect des sanctions internationales) et d'application des nouvelles directives reçues de Bank Al Maghreb en 2019, de nouvelles procédures sont entrées en vigueur, de nouveaux projets ont été lancés et de nouvelles fonctionnalités dans les outils Sécurité Financière ont été déployées.

Au titre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, MAGHREBAIL au cours de l'année 2021 a complété et adapté son dispositif afin de prendre en compte les nouvelles exigences issues des textes réglementaires émanant d'autorités de contrôle.

Conformément à la réglementation en vigueur, le dispositif LBC/FT de MAGHREBAIL est composé notamment des éléments suivants :

- Une connaissance approfondie et actualisée de la relation d'affaire au moment de l'entrée en relation et tout au long de la relation d'affaire ;
- Un dispositif de filtrage des bases clients par rapport aux listes de sanctions et liste PPE ;
- Un dispositif de surveillance et profilage ;
- Une mise à jour de la cartographie des risques de non-conformité LAB/FT ;
- Une mise à jour de la fiche KYC en se référant aux articles 14 et 15 de la circulaire 5W2017.

Notre Capital Humain, notre potentiel de richesse

1. POLITIQUES DE GESTION RH

MAGHREBAIL adopte une stratégie de développement humaine et sociale en harmonie avec sa stratégie économique et sa responsabilité sociale, des pratiques performantes adaptées au contexte qui permettent de répondre aux défis à affronter.



La qualité de la GRH repose sur les principales politiques de personnel :

Les Politiques de l'emploi

Elles reposent sur le choix en matière de niveau et de modalité d'emploi : extériorisation de l'emploi, diversification des statuts, évolution des qualifications, gestion des âges, gestion de la diversité, intégration des jeunes, sécuriser les parcours et ouvrir des perspectives à tous.

Elles recouvrent les politiques de recrutement, de promotion et de départs.

Les politiques de rémunération

Elles reposent sur le choix en matière de niveau et de modalité de rémunération (évaluation et classification des fonctions, intéressement, garanties d'évolution, avantages sociaux).

MAGHREBAIL élabore cette politique qui intègre des objectifs multiples, des contraintes diverses et renouvelées, des attentes fortes des salariés et des dirigeants.

Les frais de personnel représentent une part importante de la valeur ajoutée. Maîtriser la croissance de la masse salariale est un impératif de gestion.

La rétribution globale est composée de la rémunération et de la reconnaissance, la gestion de la rétribution globale est un levier très puissant de la création de valeur.

Les politiques de sécurité, d'amélioration des conditions de travail, de santé et de bien-être

Elles contribuent à la sauvegarde du capital humain, et à améliorer le climat social.

L'importance des enjeux économiques et humains justifie l'intérêt pour l'action à mener sur les conditions de travail, la sécurité, la santé et le bien-être au travail.

MAGHREBAIL se préoccupe du bien-être de ses salariés pour trois raisons :

- C'est responsable (dans le cadre de la RSE) ;
- C'est nécessaire (dans le cadre de la réglementation) ;
- C'est rentable.

La politique de formation et de développement des compétences

Dans le cadre d'une gestion des compétences et de la mise en place du management des savoirs, elle contribue au renforcement du capital humain. MAGHREBAIL a l'obligation d'assurer l'adaptation de ses salariés à l'évolution permanente de leurs emplois. La formation est une condition de l'employabilité et de la sécurisation du parcours professionnel, pour le salarié, et de la compétitivité, pour MAGHREBAIL.

La politique d'information et de communication

Elle favorise la mise en œuvre des politiques RH et le partage des valeurs.

La politique des relations professionnelles

Elle repose sur la définition du champ de la négociation et de la concertation et sur la détermination des moyens à mettre en œuvre.

Les politiques d'aménagement des temps

Ces politiques concernent la durée de la vie active, le cadre annuel des présences, le cadre hebdomadaire et quotidien.

Les politiques de transformation

Pour réussir la transformation dans le contexte de l'actuelle révolution digitale, la Direction RH suit les pressions et demandes de changement internes et externes, adopte l'approche expérientielle reposant sur les acteurs concernés, managers et salariés.

RAPPORT ESG



1. LES EFFECTIFS

VENTILATION PAR	EXERCICE 2019	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021
ACTIVITÉ			
• CRÉDIT BAIL	109	106	110
NATURE CONTRAT			
• CDI	109	104	110
CATÉGORIE			
• DIRECTION	10	10	10
• CADRES	52	56	66
• EMPLOYÉS	47	50	34
GENRE			
• HOMMES	50	60	50
• FEMMES	59	46	60
ANCIENNETÉ			
• < 5ANS	31	31	35
• De 5 A 15ANS	51	46	46
• De 15 A 25ANS	18	21	20
• De 25 A 35ANS	9	8	9
• > 35ANS	0	0	
ÂGE			
• < 25ans	2	3	3
• DE 25 A 35ANS	38	38	35
• DE 35 A 45ANS	39	34	38
• DE 45 A 55ANS	21	23	24
• > 55ANS	9	8	10

Conclusion

La DRH de MAGHREBAIL ne peut rester insensible aux évolutions de l'environnement (Digitalisation, défi de l'innovation permanente, nouvelle donne sociale, nouvelles aspirations et attentes des acteurs). Elle est censée éclairer et accompagner les mutations qui touchent les individus, leurs emplois et leurs contextes au travail.



9

**nouveaux
collaborateurs**
ont rejoint
l'équipe
MAGHREBAIL

35%

des collaborateurs
ont entre 25
et 35 ans



54.5%

de femmes
parmi les
collaborateurs
de notre société

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2022 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 MAI 2022

Secteur du crédit-bail

L'activité du secteur du leasing affiche un rétablissement progressif et significatif, après une année 2020 difficile impactée la pandémie Covid-19.

Le secteur du leasing a affiché en 2021 une production globale de 14,8 milliards de dirhams hors taxes, marquant ainsi une augmentation de 28,9% par rapport à l'année précédente.

Cette nouvelle production est composée à 80,7 % de crédit-bail mobilier avec 11,94 milliards de dirhams réalisés en 2021 et à 19,3 % de leasing immobilier avec 2,9 milliards de dirhams de réalisations en 2021.

A fin décembre 2021, l'encours net comptable de l'ensemble des sociétés de leasing du secteur s'est élevé à 48,7 milliards de dirhams hors taxes, en légère hausse de 0,34 %. MAGHREBAIL se place en 3ème position avec une part de marché de 23,86 %.

14,8
milliards
de dirhams
hors taxes
de production
globale

11,617

milliards
de dirhams
encours net
comptable

Activité de MAGHREBAIL

MAGHREBAIL ressort avec un encours net comptable de 11,617 milliards de dirhams en baisse de 1,1 % relativement à fin 2020.

La production de MAGHREBAIL confirme sa croissance pour s'établir à 3 397 millions de dirhams hors taxes, en augmentation de 64,56 % relativement à l'année précédente contre une augmentation de 28,75 % enregistrée au niveau du secteur de leasing.

Les acquisitions d'équipements se sont situées à 2 635 millions de dirhams hors taxes avec une moyenne par opération de 862 milliers de dirhams.

Le crédit-bail immobilier s'établit à 762 millions de dirhams, portant ainsi la moyenne par opération à 7,3 millions de dirhams.



La structure des réalisations globales par secteur utilisateur fait ressortir le secteur Tertiaire en tête avec 62,9 % de la production globale à lui seul contre 69,5 % l'année précédente, alors que l'Industrie en constitue 18,4 % et le BTP 18,7 %.

Dans la ventilation de la production globale par type de biens, les machines et équipements industriels se situent en tête avec 27,95 % des réalisations ; suivis par les terrains et construction avec 22,44 % ; les véhicules utilitaires se placent en troisième position avec 21,12 %, ensuite les véhicules de tourisme avec 17,05 %, suivis par les engins de travaux publics avec 8,30 % et enfin le matériel informatique & bureautique qui représente 2,09 % du total des réalisations.

Examen des comptes arrêtés au 31 décembre 2021 et proposition d'affectation des résultats

Le chiffre d'affaires se situe à 3 661 millions de dirhams hors taxes à fin décembre 2021, en augmentation de 4,5 % par rapport à fin décembre 2020.

Les amortissements des biens donnés en crédit-bail représentent 79,1 % du chiffre d'affaires et ont connu une augmentation de 3,3 %.

Les frais financiers ont atteint 338,2 millions de dirhams en 2021, en diminution de 9,8 % par rapport à l'exercice 2020. Ils représentent 9,2 % du chiffre d'affaires. Parallèlement l'endettement global est en diminution de 1,5 %.

Le produit net social de l'exercice 2021 atteint 363,1 millions de dirhams hors taxes.

Le produit net social de l'exercice 2021
363,1
millions de dirhams hors taxes.

Le ratio charges d'exploitation / encours brut moyen se situe à 0,68 % en 2021 contre 0,65 % un an plus tôt.

L'activité du recouvrement fait ressortir un montant de 628 millions de dirhams recouvré au courant de l'exercice 2021, et un total retour impayés de 632 millions de dirhams HT.

Au titre de l'exercice 2021, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance s'établissent à 160,9 millions de dirhams contre 94,1 millions de dirhams une année auparavant.

Cette augmentation de provisions est liée aux effets induits par la pandémie. Ces effets devraient être résorbés ultérieurement comme semblent le confirmer les indices positifs du 1^{er} trimestre 2022.

Au 31 décembre 2021, le taux de provisionnement des créances en souffrance se situe à 89,78 % après 86,98 % en décembre 2020.

MAGHREBAIL ressort avec un résultat net de 99,051 millions de dirhams en augmentation de 54,2 % par rapport à fin décembre 2020.

RAPPORT FINANCIER



Le Conseil propose à l'Assemblée Générale la répartition suivante du bénéfice net de l'exercice 2021 :

Bénéfice net de l'exercice	99 051 072,95
Réserve légale	-
Report à nouveau antérieur	325 988 858,16
Bénéfice distribuable	425 039 931,11
Dividendes (50 dh/action)	69 209 100,00
Solde à reporter à nouveau	355 830 831,11

Ainsi, les fonds propres après répartition s'élèveraient, au 31 décembre 2021, à 909 406 917,91 dirhams.

Le dividende de 50 dirhams par action, arrêté selon les règles statutaires et les propositions du Conseil, sera mis en paiement à partir du 13 juillet 2022.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de renouveler les mandats de :

- **Monsieur Othman BENJELLOUN**
Président de Bank Of Africa
- **Monsieur Azeddine GUESSOUS**
Président Directeur Général De MAGHREBAIL
- **Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI**
Administrateur Directeur Général à Bank Of Africa
- **Monsieur Hicham BELMRAH**
Président Directeur Général des sociétés MAMDA & MCMA

En qualité d'Administrateurs, pour un mandat de six ans.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de ratifier la cooptation de Monsieur SAMIR OUADGHIRI en qualité d'Administrateur indépendant de MAGHREBAIL, pour un mandat de six ans.

Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale Ordinaire de donner quitus entier et définitif aux Administrateurs en fonction au 31 décembre 2021 pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

Le Conseil d'Administration demande ensuite à l'Assemblée Générale Ordinaire d'entendre lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions libres et réglementées, et de l'approuver en conséquence.

Il lui est également proposé d'allouer, au titre de l'exercice 2021, une enveloppe de 1260 000,00 dirhams pour la rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés.

Enfin, le Conseil a approuvé le projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Dividende de
50
dirhams
par action



Prévision de l'exercice 2022

MAGHREBAIL prévoit une production de 3,8 milliards de dirhams au courant de l'exercice 2022. En parallèle, l'enveloppe de refinancement à lever est estimée en 2022 à 4,3 milliards de dirhams.

Le produit net social est estimé à 385,2 millions de dirhams hors taxe affichant un chiffre d'affaire en hausse de 2,10 % à la clôture de l'exercice 2022.

Les dotations nettes de reprise de provisions des créances en souffrance sont estimées à 93 millions de dirhams en 2022.

Le résultat net au 31/12/2022 devrait s'établir à 108,5 millions de dirhams, en augmentation de +9,6 % par rapport à l'exercice 2021.

Augmentation de
+9,6 %
du résultat net
au 31/12/2022
par rapport
à l'exercice 2021

Gouvernance d'entreprise

Dans le cadre de son dispositif de gouvernance et dans le but de répondre aux exigences de la directive de Bank Al Maghrib et de se conformer à la vision gouvernance groupe, MAGHREBAIL a mis en place un ensemble de règles qui régissent le fonctionnement de son Conseil d'Administration :

- Un règlement intérieur qui définit les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration.
- Une charte des comités spécialisés qui en définit la mission et l'organisation.
- Une charte de l'Administrateur qui regroupe les droits et obligations liés à la fonction d'Administrateur, la politique de conflits d'intérêts, le processus de désignation d'Administrateur et les modalités d'évaluation de la performance du Conseil d'Administration et des comités spécialisés.

Le dispositif de contrôle interne de MAGHREBAIL s'articule autour du dispositif de contrôle permanent et du dispositif du contrôle périodique. Au courant 2017, et dans le cadre du projet convergence groupe lancé par BANK OF AFRICA GROUPE BMCE visant la généralisation des bonnes pratiques et la conformité avec la réglementation en vigueur, les fonctions de Contrôle Permanent et de Contrôle Périodique ont connu le déploiement du programme convergence.

RAPPORT FINANCIER

Les corpus normatifs de ces deux fonctions ont été alors mis à jour en conséquence et validés par le comité d'audit et des risques et par le Conseil d'Administration de MAGHREBAIL.

La fonction du contrôle interne ainsi que la fonction gestion des risques sont directement rattachées au Président Directeur Général de MAGHREBAIL.

Concernant la gestion des conflits d'intérêts, MAGHREBAIL examine régulièrement, dans le cadre du Comité d'Audit et du Conseil d'Administration, les transactions et les encours avec les apparentés.

Par ailleurs, MAGHREBAIL dispose d'un Code de déontologie ainsi qu'un dispositif de lutte anti-blanchiment et en assure l'application.

Systeme d'information

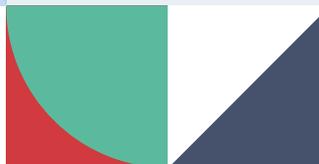
MAGHREBAIL dispose d'un système d'information ouvert sur plusieurs plateformes :

- Un ERP modulaire et sécurisé par métier qui donne l'accès en temps réel à l'information gérant l'intégralité du cycle de vie du métier du leasing ;
- Une plateforme de Business Intelligence, un outil d'aide à la décision qui permet d'établir les différents reportings internes de statistiques et de contrôles ;
- Un logiciel de gestion des process de manière rationnelle et partagée ;
- Un ERP de gestion comptable, Trésorerie et Communication Bancaire ;
- Une Application de gestion du recouvrement et Contentieux ;
- Une plateforme de gestion du patrimoine documentaire.

En
2016
lancement de
« LEASEBOX
PARTENAIRES »

Dans la continuité de la transformation digitale enclenchée par MAGHREBAIL depuis 2012, MAGHREBAIL a rendu la consultation des dossiers de leasing transparente et plus accessible à ses clients. En créant la « LEASEBOX » qui permet à ses clients de retrouver en ligne, gratuitement et en toute sécurité, les informations utiles pour suivre la situation de leurs contrats, récupérer directement une copie de leur dossier ou des duplicatas de leurs factures.

En 2013, MAGHREBAIL a lancé une application mobile permettant la consultation des dossiers de leasing sur les smartphones et les tablettes. Cette nouvelle interface permet à l'utilisateur de réaliser des simulations, faire des géolocalisations des agences de la société et découvrir les produits commercialisés par MAGHREBAIL.



En 2016, MAGHREBAIL élargit l'ouverture de son système d'information et met à la disposition de ses fournisseurs la « LEASEBOX PARTENAIRES » qui permet de suivre la situation de leur commande jusqu'au règlement.

En 2017, MAGHREBAIL s'associe au Centre Monétique Interbancaire pour permettre le règlement en ligne de ses factures par carte bancaire Visa, Mastercard ou toute carte bancaire nationale homologué par le CMI.

Informations sur les dettes fournisseurs

Conformément au 1^{er} alinéa de l'article 78-4 de la loi précitée na 15-95, MAGHREBAIL fait état de la décomposition par échéance du solde de ses dettes fournisseurs :

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A= B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	MONTANT DES DETTES ÉCHUES			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture Exercice N-1	150 036	1 442	22 253	75 503	22 198	28 641
Date de clôture Exercice N	48 367	37	17 156	27 976	529	2 668



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2022 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2022

*LA REFONTE ET L'HARMONISATION DES STATUTS DE MAGHREBAIL
AVEC LES DISPOSITIONS DE LA LOI N 17-95 TEL QUE MODIFIÉE
ET COMPLÉTÉE.*

&

*AVEC LES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES RÉGISSANT
LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ORGANISMES ASSIMILÉS.*

Aux actionnaires de la Société « MAGHREBAIL » SA

Le Conseil, suite aux évolutions légales et réglementaires apportées au cours des dernières années et prenant en compte le statut de la société en tant qu'établissement de crédit et de société faisant appel public à l'épargne, a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société, prévue le 11 mai 2022, un projet de refonte et de mise en harmonisation de ses statuts avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur, à savoir :

- La loi 17-95 telle que modifiée par la loi 78-12, la loi 20-19 et la loi 19-20 ;
- La loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;
- La loi 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ;
- La loi 43-12 relative à l'autorité marocaine du marché des capitaux ;
- La circulaire n°6/W/2017 du Wali de Bank Al Maghrib relative aux modalités d'approbation de la désignation des commissaires aux comptes par les établissements de crédit ;
- La circulaire n°5/W/16 relative à la désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit.

Les modifications devant être apportées aux statuts de la société concernent en effet les points suivants :

I. Sur la **Composition et Attribution du Conseil d'Administration** (Parité- administrateurs indépendants-administrateurs non exécutifs-actions détenues par les administrateurs).

Relativement aux dispositions régissant le Conseil d'administration nous avons ajoutés et revus les points suivants :

- Sur la base des dispositions de l'article 39 de la loi 17-95, le nombre des administrateurs de la Société a été adapté au statut des sociétés faisant appel publique à l'épargne soit un maximum de 15 administrateurs ;
- La société doit désigner au sein de son conseil d'administration un ou plusieurs administrateurs indépendants selon les conditions fixées par la loi n° 103-12 ;
- Conformément à l'article 67 de la loi 17-95 prévu par la loi 20-19, le nombre des administrateurs non exécutifs, n'ayant ni la qualité de Président directeur général, ni de directeur général, de directeur général délégué, ou de salarié de la société exerçant des fonctions de direction, doit être supérieur à celui des administrateurs ayant l'une de ces qualités ;



- Les administrateurs, autres que les administrateurs indépendants, doivent détenir au moins une (1) action de la société ;
- Les statuts doivent prévoir aussi une représentation équilibrée des femmes et des hommes selon l'article 7 de la loi n° 19-20, modifiant et complétant la loi n° 17-95. ;
- La recherche d'une représentation équilibrée au sein du Conseil d'Administration est dorénavant exigée avec une proportion de chaque sexe qui ne peut être inférieure à 40 % à compter du 1^{er} janvier 2027 avec un premier palier de 30 % à compter du 1^{er} janvier 2024.
- Conditionner l'autorisation du Conseil d'administration pour la cession ou les cessions des actifs immobilisé portant sur plus de 50% des actifs de la Société pendant une période de douze (12) mois à une autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire et ce, conformément à la nouvelle rédaction de l'article 70 de la loi 17-95, issue de la loi n° 20-19 modifiant et complétant la loi 17-95.

II. Sur **les comités** (comité d'audit-comités techniques)

Relativement aux dispositions régissant les comités, nous avons prévu la mise en place d'un comité d'audit et de comités techniques conformément aux dispositions de la loi 103-12 et la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

III. Sur **les Commissaire aux comptes** (désignation-renouvellement de mandat-incompatibilités et conflits d'intérêts-fin de mandat et révocation).

Le projet des statuts prévoit la mise en harmonie des dispositions régissant le commissariat aux comptes avec les dispositions de la loi 17-95, la loi 103-12 ainsi qu'avec la circulaire 6/W/2017 du Wali de Bank Al Maghreb.

IV. Sur **Site Internet**

La société est dorénavant tenue, comme toute société qui fait appel public à l'épargne, de disposer d'un site internet comme moyen d'information de ses actionnaires.

V. Sur **la Visio Conférence**

Selon les nouvelles dispositions de la loi n° 19-20, les statuts peuvent prévoir que le Conseil d'administration et l'Assemblée Générale soient valablement réunis et délibèrent par les moyens de visioconférence, quelques soient les points inscrits à l'ordre du jour.

VI. Sur **la Médiation- Arbitrage**

Le projet des statuts harmonisés comporte également une clause de médiation et d'arbitrage à la place de la clause de juridiction, contenue dans les statuts actuels.

VII – Sur la **disjonction et l'absence d'effet novatoire**

Nous avons prévu dans la nouvelle rédaction, l'insertion de deux articles régissant la disjonction et l'absence d'effet novatoire afin d'éviter tout risque de nullité d'une des dispositions des statuts. Ceci étant, le présent rapport a pour objet de vous présenter de façon claire les modifications apportées aux statuts de la Société MAGHREBAIL afin de permettre d'y statuer lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue à cet effet en date du 11 mai 2022.

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Aux Actionnaires de la société
MAGHREBAIL S.A.
45, Boulevard Moulay Youssef
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société MAGHREBAIL S.A (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **978.616.017,91 MAD** dont un bénéfice net de **99.051.072,95 MAD**. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 11 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société MAGHREBAIL S.A. au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

Les immobilisations données en crédit-bail sont porteuses d'un risque de crédit qui expose MAGHREBAIL à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. MAGHREBAIL constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.



L'évaluation de ces provisions, déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, requiert une part de jugement de la Direction notamment en matière d'identification des créances présentant des indices de souffrance et d'évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2021, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, MAGHREBAIL a également constitué une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2021, l'encours net des immobilisations données en Crédit-bail s'élève à MMAD 11.617, après prise en compte de provisions pour un montant total de MMAD 1.356.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux immobilisations données en Crédit-bail ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

Réponse d'audit :

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par MAGHREBAIL et pris connaissance des principales conclusions du dispositif de gouvernance des risques de la société.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Revoir la classification des créances relatives aux immobilisations données en crédit-bail ;
- Tester le calcul des provisions pour une sélection de créances en souffrance.
- Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT FINANCIER

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Oussif Sigouï - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 88 76
Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.

BDO Audit, Tax & Advisory
23 rue Lemaire - Casablanca 20410
Téléphone : 05 22 29 33 04 / 15
Télécopie : 05 22 29 33 05
ICE : 00152960400091

Moutai CHAOUKI
Associé



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Aux actionnaires de la Société
MAGHREBAIL S.A.
45, Boulevard Moulay Youssef
Casablanca

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05, 78-12 et 20-19 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2021

Le président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue courant l'exercice 2021.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2021

2.1. Mandats spéciaux de gestion des opérations de financement en crédit-bail conclus entre Bank Of Africa (Anciennement dénommée BMCE Bank Of Africa) et MAGHREBAIL

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa en sa qualité d'actionnaire dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa et Monsieur Zouheir BENSALD en sa qualité d'Administrateur dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Bank Of Africa donne mandat spécial à Maghrebail de faire réaliser, au nom et pour le compte du mandant, les opérations de financement en crédit-bail au profit de clients en signant en son nom, lieu et place le contrat de crédit-bail et ses annexes.
- **Modalités essentielles** : Une commission de gestion est fixée par type d'opération et facturée selon les conditions du mandat.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2021** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 742.155,05 MAD HT.
- **Sommes reçues en 2021** : 1.059.049,13 MAD TTC.
- **Solde du compte des créances au 31 décembre 2021** : 483.467,12 MAD TTC

2.2. Convention de pension conclue entre la Bank Of Africa (Anciennement dénommée BMCE Bank Of Africa) et MAGHREBAIL

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa en sa qualité d'actionnaire dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa et Monsieur Zouheir BENSAID en sa qualité d'Administrateur dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Cette convention a pour objet d'emprunter des titres auprès de Bank Of Africa pour une durée déterminée afin de les donner en pension avec l'engagement irrévocable de les rendre à une date et à un prix convenu en vue de permettre à MAGHREBAIL de lever des fonds sur le marché des capitaux.
- **Modalités essentielles** : Emprunt des titres pour une durée déterminée, renouvelable avant échéance, selon différents taux.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2021** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2021** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2021** : Nul.

2.3. Convention cadre conclue entre la Bank Of Africa (Anciennement dénommée BMCE Bank Of Africa) et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa en sa qualité d'actionnaire dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa et Monsieur Zouheir BENSAID en sa qualité d'Administrateur dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Placement par Bank Of Africa pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL, du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise ainsi que des produits classiques de crédit-bail, assortis ou non de la caution solidaire de Bank Of Africa.
L'avenant à la convention apporte une nouvelle définition du produit formaté BMCE PROBAIL et modifie certains articles de la convention.
- **Date de signature du contrat** : 8 mai 2009
- **Date de signature de l'avenant** : 23 mars 2012 avec effet rétroactif au 1er juillet 2011
- **Modalités essentielles** :
 - o MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport à Bank Of Africa telles que définies dans la fiche de rémunération (modifiées au niveau de l'avenant du 23 mars 2012) ;
 - o MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'aval à Bank Of Africa telles que définies dans la fiche de rémunération (modifiées au niveau de l'avenant du 23 mars 2012).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2021** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 7.826.601,34 MAD HT.
- **Sommes versées en 2021** : 3.839.197,91 MAD TTC.



2.4. Convention d'avances de trésorerie conclue entre la société ORE et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées :** La société MAGHREBAIL en sa qualité d'actionnaire dans la société ORE, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la société ORE.
- **Nature et objet de la convention :** Avances en comptes courants non rémunérées au profit de la société ORE.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2021 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2021 :** Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2021 :** 2.338.214,40 MAD.

2.5. Contrat de location conclue entre la société ORE et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées :** La société MAGHREBAIL en sa qualité d'actionnaire dans la société ORE, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de MAGHREBAIL et Administrateur dans la société ORE.
- **Nature et objet du contrat :** Location de l'immeuble construit sur le terrain objet du titre foncier n° 92D, situé angle Taymour et Boulevard Moulay Youssef.
- **Modalités essentielles :** Loyer trimestriel de 340.000 dirhams hors taxes.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2021 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.360.000 MAD.
- **Sommes versées en 2021 :** 1.360.000 MAD.
- **Solde du compte au 31 décembre 2021 :** Nul

Casablanca, le 22 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
 Membres Réseau Grant Thornton
 International
 7 Bd. Diraâ Siyoui - Casablanca
 Tél : 05 22 54 48 06 - Fax : 05 22 29 68 70

Faiçal MEKOUAR
 Associé

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.

BDO s.a.
 Audit, Tax & Advisory
 23, rue Lyautey / Océan City 29410 Casablanca
 Téléphone : 012 5 22 29 33 04 / 15
 Fax : 012 5 22 29 33 05
 BIC : BODI3333
 SIREN : 001525604000091

Moulay CHAOUKI
 Associé

RAPPORT FINANCIER



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

BILAN AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

ACTIF	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		129	108
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés		303	304
. A vue			
. A terme		303	304
3.Créances sur la clientèle	1	20 679	53 782
. Crédits à la consommation		232	388
. Crédits à l'équipement			
. Crédits immobiliers		2 269	2 423
. Autres crédits		18 178	50 970
4.Créances acquises par affacturage			
5.Titres de transaction et de placement			
. Bons du Trésor et valeurs assimilées			
. Autres titres de créance			
. Titres de propriété			
6.Autres actifs	2	181 537	81 194
7.Titres d'investissement			
. Bons du Trésor et valeurs assimilées			
. Autres titres de créance			
8.Titres de participation et emplois assimilés	3	17 534	17 534
9.Créances subordonnées			
10.Immobilisations données en crédit-bail et en location	4	11 616 846	11 744 139
11.Immobilisations incorporelles		3 024	1 942
12.Immobilisations corporelles	5	55 326	143 046
Total de l'Actif		11 895 378	12 042 049



BILAN AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

PASSIF	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6	7 254 397	6 354 801
. A vue		864 571	588 999
. A terme		6 389 825	5 765 802
3. Dépôts de la clientèle	7	102 796	97 104
. Comptes à vue créditeurs			
. Comptes d'épargne			
. Dépôts à terme			
. Autres comptes créditeurs		102 796	97 104
4. Titres de créance émis	8	3 017 021	4 077 884
. Titres de créance négociables		3 017 021	4 077 884
. Emprunts obligataires			
. Autres titres de créance émis			
5. Autres passifs	9	366 281	435 294
6. Provisions pour risques et charges	10	176 267	155 875
7. Provisions réglementées			
8. Subvent°, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
9. Dettes subordonnées			
10. Ecart de réévaluation			
11. Réserves et primes liées au capital	11	415 158	415 158
12. Capital	11	138 418	138 418
13. Actionnaires. Capital non versé (-)			
14. Report à nouveau (+/-)	11	325 989	303 273
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)			
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	11	99 051	64 241
Total du Passif		11 895 378	12 042 049

RAPPORT FINANCIER



HORS BILAN AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

HORS BILAN	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	12	673 303	626 405
1. Engag. de financement donnés en faveur d'étab. de crédit et assimilés		9 170	8 002
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		664 133	618 403
3. Engag. de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés			
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle			
5. Titres achetés à réméré			
6. Autres titres à livrer			
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		1 148 900	1 215 769
7. Engag. de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés			
8. Engag. de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	13	1 148 900	1 215 769
9. Engag. de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers			
10. Titres vendus à réméré			
11. Autres titres à recevoir			



COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES
DU 01 janvier 2021 AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

	31/12/2021	31/12/2020
I.PRODUITS D'EXPLOITATION	3 790 535	3 645 920
1.Intérêts et produits assimilés sur opérat° avec les établissements de crédit		
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	323	502
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4.Produits sur titres de propriété	1 142	1 142
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail	3 786 772	3 642 255
6.Commissions sur prestations de service	742	567
7.Autres produits	1 556	1 454
II.CHARGES D'EXPLOITATION	3 427 394	3 253 449
8.Intérêts et charges assimilées sur opérat° avec les établissements de crédit	231 311	228 559
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	103 047	141 360
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail	3 089 154	2 878 289
12.Autres charges bancaires	3 882	5 241
III.PRODUIT NET	363 141	392 472
13.Produits d'exploitation non bancaire	4 574	5 961
14.Charges d'exploitation non bancaire	1 660	1 934
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	88 051	86 310
15.Charges de personnel	38 556	38 152
16.Impôts et taxes	1 860	1 869
17.Charges externes	40 730	38 047
18.Autres charges générales d'exploitation	2 166	3 492
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	4 739	4 750
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	233 562	265 494
20.Dotations aux provisions pour créances en souffrance	179 508	222 318
21.Pertes sur créances irrécouvrables	287	4 801
22.Autres dotations aux provisions	53 767	38 375
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	128 899	70 549
23.Reprises de provisions pour créances en souffrance	95 524	70 549
24.Récupérations sur créances amorties		
25.Autres reprises de provisions	33 375	
VII.RESULTAT COURANT	173 342	115 245
26.Produits non courants	18 412	744
27. Charges non courantes	16 044	14 433
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	175 709	101 557
28.Impôts sur les résultats	76 658	37 315
IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	99 051	64 241
TOTAL PRODUITS	3 942 420	3 723 175
TOTAL CHARGES	3 843 369	3 658 934
RESULTAT NET	99 051	64 241

RAPPORT FINANCIER



ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 01 janvier 2021 AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2021	31/12/2020
1.+ Intérêts et produits assimilés	323	502
2.- Intérêts et charges assimilées	334 358	369 919
MARGE D'INTERET	-334 035	-369 417
3.+ Produits sur immobilisations en crédit-bail	3 786 772	3 642 255
4.- Charges sur immobilisations en crédit-bail (*)	3 089 154	2 878 289
Résultat des opérations de crédit-bail	697 618	763 966
5.+ Commissions perçues	742	567
6. - Commissions servies	3 707	5 113
Marge sur commissions	-2 965	-4 546
7.± Résultat des opérations sur titres de transaction		
8.± Résultat des opérations sur titres de placement		
9. ± Résultat des opérations de change	1 475	1 415
10. ± Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	1 475	1 415
11.+ Divers autres produits bancaires	1 142	1 142
12. - Diverses autres charges bancaires	94	89
PRODUIT NET	363 141	392 472
13. ± Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14. + Autres produits d'exploitation	4 574	5 961
15. - Autres charges d'exploitation	1 660	1 934
16. - Charges générales d'exploitation	88 051	86 310
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	278 005	310 189
17. ± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-84 270	-156 569
18. ± Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-20 392	-38 375
RESULTAT COURANT	173 342	115 245
RESULTAT NON COURANT	2 368	-13 688
19. - Impôts sur les résultats	76 658	37 315
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	99 051	64 241

(*) Ce poste correspond aux amortissements des immobilisations données en crédit-bail

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2021	31/12/2020
± RESULTAT NET DE L'EXERCICE	99 051	64 241
20.+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles (*)	4 739	4 750
21.+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immob. financières		
22.+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.+ Dotations aux provisions réglementées		
24.+ Dotations non courantes		
25. - Reprises de provisions	33 375	
26. - Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		1
27. + Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28. - Plus-values de cession des immobilisations financières		
29. + Moins-values de cession des immobilisations financières		
30. - Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	70 415	68 991
31.- Bénéfices distribués	41 525	69 209
+ AUTOFINANCEMENT	28 890	-218

(*) Ce poste correspond aux amortissements des immobilisations à usage société



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
DU 01 janvier 2021 AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

	31/12/2021	31/12/2020
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 195 716	3 721 448
2. (+) Récupérations sur créances amorties		
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	4 574	5 961
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	390 480	419 687
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	1 660	1 934
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	99 356	95 992
7. (-) Impôts sur les résultats versés	76 658	37 315
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	3 632 135	3 172 480
Variation de :		
8. (+-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés		
9. (+-) Créances sur la clientèle	33 103	-34 731
10. (+-) Titres de transaction et de placement		
11. (+-) Autres actifs	-14 463	101 601
12. (+-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-3 381 801	-2 152 681
Dont variation des créances en souffrance	-38 566	-226 642
13. (+-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	624 804	392 426
14. (+-) Dépôts de garantie / opérations de crédit-bail	5 692	-28 094
15. (+-) Titres de créance émis	-1 060 863	-835 553
16. (+-) Autres passifs	-69 013	46 293
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-3 862 542	-2 510 739
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	-230 407	661 742
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		1
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 981	5 011
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	1 142	1 142
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-2 840	-3 869
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission de dettes subordonnées		
25. (+) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	41 525	69 209
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-41 525	-69 209
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	-274 772	588 663
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	-583 500	-1 172 163
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	-858 272	-583 500

RAPPORT FINANCIER



CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	129	303			432	412
VALEURS RECUES EN PENSION - au jour le jour - à terme						
PRETS DE TRESORERIE - au jour le jour - à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	129	303			432	412

CREANCES SUR LA CLIENTELE
AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE - Comptes à vue débiteurs - Créances commerciales sur le Maroc - Crédits à l'exportation - Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION (AU PERSONNEL)				232	232	388
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS (AU PERSONNEL)				2 269	2 269	2 423
AUTRES CREDITS	42	4 740	5 286	8 110	18 178	50 970
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE - Créances pré-douteuses - Créances douteuses - Créances compromises						
TOTAL	42	4 740	5 286	10 611	20 679	53 782

RAPPORT FINANCIER



VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR AU 31 Décembre 2021

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
			financiers	non financiers		
TITRES COTES BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS AUTRES TITRES DE CREANCE TITRES DE PROPRIETE TITRES NON COTES BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS AUTRES TITRES DE CREANCE TITRES DE PROPRIETE	NEANT					
TOTAL						

VALEUR DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31 Décembre 2021

TITRES	Valeur comptable Brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<u>TITRES DE TRANSACTION</u> BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS AUTRES TITRES DE CREANCE TITRES DE PROPRIETE <u>TITRES DE PLACEMENT</u> BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS AUTRES TITRES DE CREANCE TITRES DE PROPRIETE <u>TITRES D'INVESTISSEMENT</u> BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS AUTRES TITRES DE CREANCE	NEANT					



DETAIL DES AUTRES ACTIFS
AU 31 Décembre 2021

Actif	En milliers de dirhams	
	31/12/2021	31/12/2020
<u>INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES</u>		
Instruments optionnels de taux d'intérêts achetés		
Instruments optionnels de cours de change achetés		
Instruments optionnels sur actions et indices boursiers achetés		
Autres instruments optionnels achetés		
<u>DEBITEURS DIVERS</u>	80 125	55 512
Sommes dues par l'Etat	78 886	53 025
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel		
Comptes clients de prestations non bancaires		
Divers autres débiteurs	1 238	2 487
Dépôts de garantie versés sur opérations de marché		
Dépôts et cautionnements constitués	146	138
Sommes diverses dues par les actionnaires et associés		
Divers autres débiteurs	1 093	2 349
<u>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</u>	85 880	
Avoirs en or et métaux précieux		
Stocks de fournitures de bureau et imprimés		
Immobilisations acquises par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication	85 880	
Immobilisations détenues dans le cadre de la promotion immobilière		
Timbres		
Autres valeurs et emplois divers		
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>	15 532	25 682
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		
Contrepartie du résultat de change de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan		
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Ecart de conversion sur devises non cotées		
Ecart de conversion sur devises avec garantie de change		
Ecart sur ventes de titres avec faculté de rachat ou de reprise		
Ecart de conversion sur autres devises		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées		
Pertes à étaler sur opérations de couverture dénouées		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 199	5 012
Frais préliminaires		
Frais d'acquisition des immobilisations	72	
Frais d'émission des emprunts	4 127	5 012
Primes d'émission ou de remboursement des titres de créance émis		
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	498	155
Produits à recevoir		
Charges constatées d'avance	498	155
Autres comptes de régularisation	10 835	20 515
<u>CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES</u>		
Total actif	181 537	81 194

RAPPORT FINANCIER



TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<u>Participations dans les entreprises liées</u>							<u>183 014</u>	<u>22 585</u>	<u>1 142</u>
ORE	Promotion Immobilière	1 000	99,60%	3 287	3 287	31/12/2020	3 976	145	
LOCASOM	Location	83 043	6,74%	10 106	10 106	31/12/2020	179 038	22 440	1 142
<u>Autres titres de participation</u>							<u>720 722</u>	<u>17 770</u>	
VIVALIS	Crédit à la consommation	177 000	2,57%	4 141	4 141	31/12/2020	720 722	17 770	
TOTAL				17 534	17 534		903 736	40 355	1 142

CREANCES SUBORDONNEES AU 31 DECEMBRE 2021

NEANT



IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT
DU 01 janvier 2021 AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	23 497 237	6 019 321	5 603 988	23 912 570	2 897 201	10 939 525	288 474	127 583	1 356 199	11 616 846
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	13 868 271	3 950 221	3 464 213	14 354 280	2 351 914	7 839 018	108 737	25 984	196 044	6 319 218
- Crédit-bail mobilier en cours	496 690	326 944	272 466	551 167						551 167
- Crédit-bail mobilier loué	11 406 767	2 718 440	2 953 195	11 172 012	2 130 667	5 589 161				5 582 852
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	1 964 814	904 838	238 552	2 631 100	221 247	2 249 857	108 737	25 984	196 044	185 199
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	8 082 163	1 861 995	1 970 950	7 973 208	545 287	3 100 507	229	6 075	13 324	4 859 376
- Crédit-bail immobilier en cours	285 774	217 540	134 551	368 763						368 763
- Crédit-bail immobilier loué	6 897 518	828 076	1 625 560	6 100 034	451 927	2 390 972				3 709 052
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	898 871	816 379	210 839	1 504 410	93 361	709 535	229	6 075	13 324	781 551
LOYERS COURUS A RECEVOIR	54 853	70 273	54 853	70 273						70 273
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	47 019	15 414	45 142	17 290						17 290
CREANCES EN SOUFFRANCE	1 444 931	121 418	68 829	1 497 520			179 508	95 524	1 146 831	350 689
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIER EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIER EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	23 497 237	6 019 321	5 603 988	23 912 570	2 897 201	10 939 525	288 474	127 583	1 356 199	11 616 846

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
DU 01 janvier 2021 AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 560	1 223		19 783	16 618	140		16 758	3 024
- Droit au bail	1 000			1 000					1 000
- Immobilisations en recherche et développement	16 921			16 921	16 618	140		16 758	163
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	639	1 223		1 861					1 861
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	180 284	34 174	123 215	91 244	37 239	4 599	5 919	35 918	55 326
- Immeubles d'exploitation	22 332	31 528		53 860	7 352	1 904		9 256	44 604
. Terrain d'exploitation	4 931	9 529		14 460					14 460
. Immeubles d'exploitation, Bureaux	17 401	21 999		39 399	7 352	1 904		9 256	30 144
. Immeubles d'exploitation, Logements de fonction									
- Mobilier et matériel d'exploitation	15 071	75		15 147	14 515	193		14 707	440
. Mobilier de bureau d'exploitation	4 999	7		5 006	4 793	67		4 861	146
. Matériel de bureau d'exploitation									
. Matériel Informatique	10 013	68		10 081	9 704	111		9 815	267
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54			54	15	14		28	26
. Autres matériels d'exploitation	5			5	3	1		4	1
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	10 433	56		10 489	8 907	946		9 853	636
- Immobilisations corporelles hors exploitation	132 448	2 515		11 748	6 465	1 556	5 919	2 102	9 646
. Terrains hors exploitation	81 868		81 868						
. Immeubles hors exploitation	48 185	1 632	38 151	11 665	6 465	1 556	5 919	2 102	9 563
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	2 395	883	3 195	83					83
TOTAL	198 844	35 397	123 215	111 026	53 856	4 739	5 919	52 676	58 350

RAPPORT FINANCIER



PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01 janvier 2021 AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

Date de cession ou de retrait	Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
2021	Immobilisations données en crédit-bail cédées sans plus ou moins values	2 158 851	2 095 875	62 977	62 977	0	0
2021	Immobilisations données en crédit-bail cédées avec plus ou moins values	805 572	417 833	387 739	402 037	45 044	30 747
TOTAL		2 964 424	2 513 708	450 716	465 013	45 044	30 747

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		858 704			858 704	583 912
VALEURS DONNEES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE		650 000			650 000	
- au jour le jour						
- à terme		650 000			650 000	
EMPRUNTS FINANCIERS		5 729 276			5 729 276	5 755 104
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		16 417			16 417	15 785
TOTAL		7 254 397			7 254 397	6 354 801



DEPOTS DE LA CLIENTELE
AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DEPOTS DE GARANTIE - Dépôts de garantie pour ouverture de crédit documentaire - Dépôts de garantie pour autres engagements par signature - Dépôts de garantie pour location de coffres forts - Retenues de garantie - Dépôts de garantie sur opérations de crédit-bail et de location - Autres dépôts de garantie - Intérêts courus à payer		353	26 066 1 375	10 156 215	36 574 1 590	45 578 1 651
TOTAL		353	27 441	10 371	38 164	47 229

ETAT DES TITRES DE CREANCE EMIS
AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

NATURE DU TITRE DE CREANCE	Montant du prêt	Date du prêt	Durée du prêt (en mois)	Taux d'intérêts	Observations	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	137 000	juin-2017	60 mois	3,33%	Contrats de domiciliation et de service financier du 16 novembre 1999 et du 30 mai 2001 avec la BMCE BANK	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	20 000	oct-2017	60 mois	3,29%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	56 250	mars-2018	48 mois	3,25%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	190 000	mars-2018	48 mois	3,36%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	50 000	janv-2019	48 mois	3,31%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	66 667	mars-2019	36 mois	3,09%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	100 000	mars-2019	48 mois	3,19%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	100 000	mai-2019	36 mois	2,95%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	66 667	sept-2019	36 mois	2,95%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	150 000	sept-2019	48 mois	3,04%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	83 333	oct-2019	36 mois	2,88%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	125 000	oct-2019	48 mois	2,95%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	100 000	déc-2019	48 mois	2,82%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	300 000	déc-2019	60 mois	2,88%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	112 500	févr-2020	48 mois	2,86%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	120 000	févr-2020	60 mois	2,93%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	232 000	juil-2020	60 mois	2,53%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	165 000	avr-2021	48 mois	2,30%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	avr-2021	48 mois	2,33%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	40 000	oct-2021	36 mois	2,32%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	205 000	oct-2021	48 mois	2,43%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	183 000	oct-2021	60 mois	2,49%		
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	177 000	oct-2021	60 mois	2,68%		
TOTAL	2 979 417					

RAPPORT FINANCIER



DETAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

Passif	31/12/2021	31/12/2020
<u>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</u>		
Instruments optionnels de taux d'intérêts vendus		
Instruments optionnels de cours de change vendus		
Instruments optionnels sur actions et indices boursiers vendus		
Autres instruments optionnels vendus		
<u>CREDITEURS DIVERS</u>	335 303	406 622
Sommes dues à l'Etat	279 685	249 682
Sommes dues aux organismes de prévoyance	1 537	1 585
Sommes diverses dues au personnel	5 712	5 320
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés		
Dividendes à payer		
Versements reçus sur augmentation de capital		
Comptes courants d'associés créditeurs		
Autres sommes dues aux actionnaires et associés		
Fournisseurs de biens et services	48 369	150 036
Divers autres créditeurs		
Dépôts de garantie reçus sur opérations de marché		
Coupons sur titres de créance émis à payer		
Titres émis amortis et non encore remboursés		
Divers autres créditeurs		
<u>COMPTE DE REGULARISATION</u>	30 977	28 672
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		
Contrepartie du résultat de change de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan		
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Écarts de conversion sur devises non cotées		
Écarts de conversion sur devises avec garantie de change		
Écarts sur ventes de titres avec faculté de rachat ou de reprise		
Écarts de conversion sur autres devises		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées		
Gains à étaler sur opérations de couverture dénouées		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		
Charges à payer et produits constatés d'avance	27 321	25 421
Charges à payer	19 854	20 465
Produits constatés d'avance	7 467	4 956
Autres comptes de régularisation	3 657	3 251
Total-Passif	366 281	435 294



PROVISIONS
DU 01 janvier 2021 AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

PROVISIONS	Encours 31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2021
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	1 062 847	179 508	95 524		1 146 831
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle					
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés					
immobilisations en crédit-bail et en location (1)	1 062 847	179 508	95 524		1 146 831
autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	155 875	53 767	33 375		176 267
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges (*)	155 875	53 767	33 375		176 267
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	1 218 722	233 276	128 899		1 323 098

(1) Correspond aux provisions (dotations et reprises) des créances en souffrance relatives aux opérations du crédit-bail

(*) : La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels de la crise sanitaire. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date d'établissement des comptes.

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX
DE GARANTIE
AU 31 DECEMBRE 2021

NEANT

DETTES SUBORDONNEES
AU 31 DECEMBRE 2021

NEANT

RAPPORT FINANCIER



CAPITAUX PROPRES

DU 01 janvier 2021 AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2020	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2021
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	13 842			13 842
Autres réserves	128 236			128 236
Primes d'émission, de fusion et d'apport	273 080			273 080
Capital	138 418			138 418
Capital appelé	138 418			138 418
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	303 273		22 716	325 989
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	64 241	-64 241	99 051	99 051
Total	921 090	-64 241	121 767	978 616

N.B. : Nombre d'actions total = 1 384 182 action d'une valeur nominale de 100,00 dh chacune



ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

	31/12/2021	31/12/2020
<u>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</u>	673 303	626 405
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	9 170	8 002
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail	9 170	8 002
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	664 133	618 403
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail	664 133	618 403
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires export confirmés		
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données		
Autres cautions, avals et garanties donnés		
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Garanties de crédits données		
Caution et garanties en faveur de l'administration publique		
Autres cautions et garanties données		
Engagements en souffrance		
<u>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS</u>	1 148 900	1 215 769
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 148 900	1 215 769
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	1 148 900	1 215 769
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

RAPPORT FINANCIER



OPERATIONS DE CHANGE ATERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES AU 31 Décembre 2021

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
<u>Opérations de change à terme</u>	NEANT			
Devises à recevoir				
Dirhams à livrer				
Devises à livrer				
Dirhams à recevoir				
Dont swaps financiers de devises				
<u>Engagements sur produits dérivés</u>				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques	596 842	- Immob. données en crédit-bail	596 842
Autres valeurs et sûretés réelles	37 492	- Immob. données en crédit-bail	37 492
TOTAL	634 334		634 334
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE
AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

	D ≤ 1 mois	1mois<D≤ 3mois	3 mois<D≤ 1 an	1 an <D≤ 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
<u>ACTIF</u>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	303					303
Créances sur la clientèle	32	9 152	9 282	728	1 485	20 679
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	270 468	522 411	1 467 260	6 030 149	3 326 558	11 616 846
TOTAL	270 804	531 563	1 476 542	6 030 877	3 328 044	11 637 829
<u>PASSIF</u>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	708 255	388 626	1 197 862	3 805 535	295 416	6 395 693
Dettes envers la clientèle	9 560	9 701	22 902	57 559	3 075	102 796
Titres de créance émis	26 519	352 163	964 272	1 674 067		3 017 021
Emprunts subordonnés						
TOTAL	744 333	750 489	2 185 037	5 537 160	298 491	9 515 510

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME
BENEFICIAIRE
AU 31 DECEMBRE 2021

**LES LIMITES REGLEMENTAIRES SONT
RESPECTEES POUR TOUS LES RISQUES
ENVERS LES BENEFICIAIRES**

RAPPORT FINANCIER



VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

DESIGNATION	MONTANT
<u>ACTIF :</u>	
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	
3.Créances sur la clientèle	769
4.Créances acquises par affacturage	
5.Titres de transaction et de placement	
6.Autres actifs	
7.Titres d'investissement	
8.Titres de participation et emplois assimilés	
9.Créances subordonnées	
10.Immobilités données en crédit-bail et en location	423 003
11.Immobilités incorporelles	
12.Immobilités corporelles	
Total de l'Actif	423 772
<u>PASSIF:</u>	
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	420 773
3.Dépôts de la clientèle	2 951
4.Titres de créance émis	
5.Autres passifs	419
6.Provisions pour risques et charges	
7.Provisions réglementées	
8.Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
9.Dettes subordonnées	
10.Ecarts de réévaluation	
11.Réserves et primes liées au capital	
12.Capital	
13.Actionnaires.Capital non versé (-)	
14.Report à nouveau (+/-)	
15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	
16.Résultat net de l'exercice (+/-)	-371
Total du Passif	423 772
<u>HORS-BILAN:</u>	
ENGAGEMENTS DONNES	26 948
ENGAGEMENTS RECUS	



MARGE D'INTERETS
AU 31 Décembre 2021

	En milliers de dirhams	
	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	323	502
Intérêts et charges assimilées	334 358	369 919
MARGE D'INTERET	-334 035	-369 417

PRODUITS DES TITRES DE PROPRIETE
AU 31 DECEMBRE 2021

En milliers de dirhams	
Nature des titres de propriété	Revenus des titres perçus en 2021
titres de participation	1 142

COMMISSIONS (VERSEES)
AU 31 Décembre 2021

TITRES	31/12/2021	31/12/2020
Commissions sur fonctionnement de comptes		
Commissions sur moyens de paiement	467	703
Commissions sur opérations sur titres		
Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
Commissions sur prestations de service sur crédit	2 582	2 764
Commissions sur activités de conseil et d'assistance		
Commissions sur ventes de produits d'assurance		
Autres commissions sur prestations de service	833	1 775
<u>TOTAL</u>	3 882	5 241

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE
AU 31 DECEMBRE 2021

NEANT

RAPPORT FINANCIER



CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION DU 01 janvier 2021 AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams

CHARGES	31/12/2021	31/12/2020
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	88 051	86 310
.Charges de personnel	38 556	38 152
- Salaires et appointements	26 335	25 238
- Charges d'assurances sociales	4 778	4 844
- Charges de retraite	2 699	2 857
- Autres charges de personnel	4 744	5 213
. Impôts et taxes	1 860	1 869
. Charges externes	40 730	38 047
- Loyers de crédit-bail et de location	3 385	3 660
- Frais d'entretien et de réparation	10 357	9 362
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	13 872	12 602
- Primes d'assurances	1 019	689
- Transports et déplacements	692	668
- Missions et réceptions	156	70
- Publicité, publications et relations publiques	180	243
- Autres charges externes	11 068	10 752
. Autres charges générales d'exploitation	2 166	3 492
- Frais préliminaires		
- Frais d'acquisitions des immobilisations	18	482
- Autres charges réparties sur plusieurs exercices		
- Dons, libéralités et lots	699	661
- Diverses autres charges générales d'exploitation	1 449	2 349
. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	4 739	4 750
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	140	381
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	4 599	4 369
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles		
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles		



AUTRES PRODUITS ET CHARGES
DU 01 janvier 2021 AU 31 Décembre 2021

En milliers de dirhams		
PRODUITS	31/12/2021	31/12/2020
<u>Autres produits bancaires</u>		
- Produits sur créances subordonnées		
- Produits sur engagements sur titres		
- Produits sur engagements sur produits dérivés		
- Produits sur opérations de change		
- Divers autres produits bancaires		
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</u>	<u>4 574</u>	<u>5 961</u>
- Produits sur valeurs et emplois divers		
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	1
- Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
- Produits accessoires		
- Subventions reçues		
- Autres produits d'exploitation non bancaire	4 574	5 961
<u>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</u>	<u>128 899</u>	<u>70 549</u>
- Reprises de provisions pour créances en souffrance	95 524	70 549
- Récupérations sur créances amorties		
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement		
- Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
- Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		
- Reprises de provisions pour autres risques et charges	33 375	
- Reprises de provisions réglementées		
- Reprises des autres provisions		
<u>PRODUITS NON COURANTS</u>	<u>18 412</u>	<u>744</u>
- Reprises des amortissements non courants		
- Reprises de provisions non courantes		
- Autres produits non courants	18 412	744

En milliers de dirhams		
CHARGES	31/12/2021	31/12/2020
<u>Autres charges bancaires</u>	<u>3 882</u>	<u>5 241</u>
- Charges sur moyens de paiement	467	703
- Autres charges sur prestations de service	3 240	4 410
- Charges sur dettes subordonnées et fonds publics affectés		
- Charges sur engagements sur titres		
- Charges sur produits dérivés		
- Charges sur opérations de change	81	39
- Diverses autres charges bancaires	94	89
<u>CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</u>	<u>1 660</u>	<u>1 934</u>
- Charges sur valeurs et emplois divers	1 660	1 934
- Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
<u>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</u>	<u>233 562</u>	<u>265 494</u>
- Dotations aux provisions pour créances en souffrance	179 508	222 318
- Pertes sur créances irrécouvrables	287	4 801
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement		
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
- Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		
- Dotations aux provisions pour autres risques et charges	53 767	38 375
- Dotations aux provisions réglementées		
- Dotations aux autres provisions		
<u>CHARGES NON COURANTES</u>	<u>16 044</u>	<u>14 433</u>
- Dotations non courantes aux amortissements		
- Dotations non courantes aux provisions		
- Autres charges non courantes	16 044	14 433

RAPPORT FINANCIER



PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL AU 31 DECEMBRE 2021

INTITULES	En milliers de dirhams	
	Montant	Montant
<u>I. RESULTAT NET COMPTABLE</u>	99 051	
* Bénéfice net	99 051	
* Perte nette		-
<u>II REINTEGRATIONS FISCALES</u>		
1. Courantes	62 462	
2. Non courantes	80 188	
- Cotisation solidarité	3 530	
- Impôts sur les sociétés	76 658	
<u>III. DEDUCTIONS FISCALES</u>		
1. Courantes		34 517
2. Non courantes		
Total	241 701	34 517
<u>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</u>		Montant
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		207 185
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
<u>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</u>		
* Exercice n - 4		
* Exercice n - 3		
* Exercice n - 2		
* Exercice n - 1		
<u>VI. RESULTAT NET FISCAL</u>		
Bénéfice net fiscal (A - C)		207 185
ou déficit net fiscal (B)		
<u>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</u>		Montant
<u>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</u>		
* Exercice n - 4		
* Exercice n - 3		
* Exercice n - 2		
* Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)



DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS
AU 31 DECEMBRE 2021

En milliers de dirhams

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (A)	173 342
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	62 462
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	34 517
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	201 287
. Impôt théorique sur résultat courant (-) (B)	74 476
. Résultat courant après impôts (=) (A-B)	98 865

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

NEANT

RAPPORT FINANCIER



DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DU 1er JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

En milliers de dirhams

NATURE	Solde début d'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T V A de l'exercice	Solde fin d'exercice
A. T.V.A. Facturée	239 898	755 573	755 951	239 519
B. T.V.A. Récupérable				
* sur charges	2 288	37 004	38 614	678
* sur immobilisations	50 469	580 812	551 569	79 712
	52 757	617 816	590 182	80 390
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A. = (A - B)	187 141	137 757	165 769	159 129



PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES
AU 31 DECEMBRE 2021

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ETIC)

A- Principes et méthodes comptables

Contrats de crédit-bail : La durée d'un contrat de crédit-bail est composée de deux périodes. La première, irrévocable, varie selon la nature du bien entre 24 et 120 mois après laquelle le locataire peut, soit racheter le bien au prix de la valeur résiduelle fixée dans le contrat, soit le rendre à la société de crédit-bail, soit renouveler le contrat pour une 2ème période de 3 ans .

Au cours de la première période du contrat, les redevances sont généralement mensuelles; elles sont annuelles pour la seconde.

Les redevances sont basées sur le prix de revient hors taxes de l'immobilisation majoré des frais financiers et d'une marge bénéficiaire pour la société. Les taxes, assurances, frais d'entretien et réparation des biens sont à la charge des locataires.

A1- Principales méthodes d'évaluation spécifiques de l'entreprise

A.1.1 Immobilisations en non valeur

Il s'agit de frais d'augmentation de capital amortis sur 5 ans.

A.1.2 Immobilisations corporelles

Immobilisations en leasing: Les opérations de leasing sont considérées par la société comme des contrats de location-exploitation, c'est-à-dire qu'elle enregistre dans ses livres le coût de l'actif donné en location et prend en charge les amortissements correspondants.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition hors taxes et sont amorties selon l'usage des sociétés de financement sur la durée du contrat de crédit-bail.

Immobilisations exploitées par la société : Ces immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire à des taux déterminés en fonction de la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisation.

Provisions pour créances en souffrance : La provision pour créances en souffrance est faite conformément aux dispositions de la circulaire 19G de Bank Al-Maghrib .

RAPPORT FINANCIER



ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 Décembre 2021

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

AU 31 Décembre 2021

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NEANT



REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
AU 31 DECEMBRE 2021

Montant du capital:	138 418 200,00 DH		
Montant du capital social souscrit et non appelé		
Valeur nominale des titres	100,00 DH		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
	Exercice précédent	Exercice actuel	
BMCE BANK BANK OF AFRICA	726 220	726 220	52,47%
RMA	384 419	384 419	27,77%
ASSURANCES MAMDA	55 279	55 279	3,99%
ASSURANCES MCMA	55 279	55 279	3,99%
AUTRES PORTEURS	162 985	162 985	11,77%
TOTAL CAPITAL	1 384 182	1 384 182	100%

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE
AU 31 DECEMBRE 2021

En milliers de dirhams

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés Décision de l'AGO du 27 Avril 2021		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	303 273	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	41 525
Résultat net de l'exercice	64 241	Autres affectations	
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	325 989
Autres prélèvements			
TOTAL A	367 514	TOTAL B	367 514

RAPPORT FINANCIER



RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES AU 31 DECEMBRE 2021

En milliers de dirhams

	2021	2020	2019
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	978 616	921 090	926 058
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	363 141	392 472	383 896
2- Résultat avant impôts	175 709	101 557	179 247
3- Impôts sur les résultats	76 658	37 315	72 628
4- Bénéfices distribués	41 525	69 209	69 209
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	22 716	37 410	31 028
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	72	46	77
Bénéfice distribué par action ou part sociale	30	50	50
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	30 418	30 452	29 640
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	110	104	109

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

. Date de clôture (1) : 31 Décembre 2021

. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 11 Mars 2022

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements	
. Favorables		NEANT
. Défavorables		NEANT



EFFECTIFS
AU 31 DECEMBRE 2021

(en nombre)

EFFECTIFS	31/12/2021	31/12/2020
Effectifs rémunérés	110	104
Effectifs utilisés	110	104
Effectifs équivalent plein temps	110	104
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	110	104
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	76	57
Employés (équivalent plein temps)	34	47
dont effectifs employés à l'étranger		

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

AU 31 DECEMBRE 2021

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Titres dont l'établissement est dépositaire	NEANT			
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire				
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

RAPPORT FINANCIER



RESEAU

AU 31 DECEMBRE 2021

(en nombre)

RESEAU	31/12/2021	31/12/2020
Guichets permanents Guichets périodiques Guichets automatiques de banque Succursales et agences à l'étranger Bureaux de représentation à l'étranger	NEANT	

COMPTES DE LA CLIENTELE

AU 31 DECEMBRE 2021

(en nombre)

COMPTES DE LA CLIENTELE	31/12/2021	31/12/2020
Comptes courants Comptes chèques, hors MRE Comptes MRE Comptes d'affacturage Comptes d'épargne Comptes à terme Bons de caisse	NEANT	

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCES ET PROVISIONS

En milliers de dirhams

	31/12/2021	31/12/2020
Créances Pré-douteuses	24 219	27 752
Créances Douteuses	26 645	74 093
Créances Compromises	1 446 656	1 343 086
Total créances en souffrance	1 497 520	1 444 931
PROVISIONS	1 146 831	1 062 847
Taux de couverture	89,78%	86,98%

RAPPORT FINANCIER



ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CAC

	FIDAROC GRANT THORNTON			KPMG			BDO Audit Tax & Advisory			TOTAL
	Montant/Année			Montant/Année			Montant/Année			
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000				200 000	1 200 000

NOTES

1- Créances sur la clientèle : Concernent essentiellement les crédits au logement et à la consommation octroyées au personnel pour un montant de 2,5 Mdh. Le reliquat, soit 18 Mdh, correspond aux valeurs résiduelles et taxes diverses relatives aux opérations de crédit-bail.

2- Autres actifs : Cette rubrique s'établit à 181,5 Mdh et comprend essentiellement les impôts et taxes à récupérer pour 78,9 Mdh les appels de fonds des affaires consortiales en cours de règlement pour 9,2 Mdh ainsi que les avances à la société immobilière ORE pour 2,3 Mdh.

3- Titres de participation et emplois assimilés : représentent notre participation dans Locasom pour 10,1 Mdh, dans Vivalis pour 4,1 Mdh, dans la société ORE pour 3,3 Mdh.

4- Immobilisations données en crédit-bail : Les opérations de leasing sont considérées par la société comme des contrats de location-exploitation, c'est-à-dire qu'elle enregistre dans ses livres le coût de l'actif donné en location et prend en charge les amortissements correspondants. Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition hors taxes et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée des contrats correspondants.

Les immobilisations en cours concernent essentiellement les règlements faits aux fournisseurs du matériel donné en crédit-bail, pour des contrats signés dont la période de location n'interviendra qu'à partir de l'exercice suivant.

Conformément aux dispositions du nouveau plan comptable des établissements de crédit entré en vigueur à compter du 01 janvier 2000, cette rubrique inclut les créances clients impayées.



Ces immobilisations données en crédit-bail s'analysent comme suit :

	Montants en Kdh	
	2021	2020
Immobilisations nettes en crédit-bail	11 387 962	11 392 644
Immobilisations brutes en Crédit-bail Mobilier	13 803 112	13 371 581
Cumul amortissements Crédit-bail Mobilier	-7 839 018	-7 518 679
Immobilisations brutes en Crédit-bail Immobilier	7 604 444	7 796 389
Cumul amortissements Crédit-bail Immobilier	-3 100 507	-3 039 111
Immobilisations en cours	919 931	782 464
Créances nettes TTC	438 252	483 956
Créances en souffrance TTC	1 497 520	1 444 931
Autres créances clients TTC	87 563	101 872
Cumul Provisions	-1 146 831	-1 062 874

Les créances en souffrances TTC nettes des provisions s'établissent à fin décembre 2021 à 350,7 Mdh contre 382,1 Mdh en 2020.

MAGHREBAIL se trouve alors en conformité totale avec les exigences de provisionnement de Bank Al Maghrib.

5- Immobilisations corporelles : Il s'agit des immobilisations à usage société. Elles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et leurs amortissements sont calculés selon le mode linéaire à des taux déterminés en fonction de la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisation.

6- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés : Cette rubrique englobe les crédits à court, moyen et long termes ainsi que les intérêts courus à payer y afférents. Ces dettes s'analysent comme suit :

	Montants en Kdh	
	2021	2020
Dettes à terme	6 379 276	5 755 104
Dettes à vue	858 704	583 912
Intérêts courus à payer	16 417	15 785

RAPPORT FINANCIER



7- Dépôts de la clientèle : concernent les dépôts de garantie sur opérations de crédit-bail pour 38,2 Mdh et les autres comptes créditeurs pour 64,6 Mdh.

8- Titres de créance émis : concernent principalement les bons des sociétés de financement émis, en 2017 pour 157 Mdh, en 2018 pour 246 Mdh, en 2019 pour 1.142 Mdh, en 2020 pour 465 Mdh et en 2021 pour 970 Mdh.

9- Autres passifs : Ils s'établissent à 366 Mdh et incluent essentiellement les fournisseurs de biens et services donnés en crédit-bail pour 48 Mdh ainsi que la TVA pour 280 Mdh.

10- Provisions pour risques et charges : Il s'agit des provisions constituées au cours des exercices antérieurs pour faire face à des risques divers.

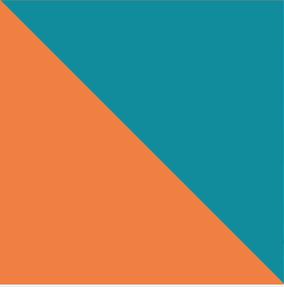
11- Capitaux propres : Cette rubrique s'analyse comme suit :

	Montants en Kdh	
	31/12/2021	31/12/2020
Réserve légale	13 842	13 842
Autres réserves	128 236	128 236
Prime d'émission	273 080	273 080
Capital	138 418	138 418
Report à nouveau	325 989	303 273
Résultat net de l'exercice	99 051	64 241
CAPITAUX PROPRES	978 616	921 090

Le capital social, entièrement libéré, est représenté par 1 384 182 actions de valeur nominale 100,00 dirhams chacune.

12- Engagements données : Il s'agit des contrats de crédit-bail signés, en cours de réalisation.

13- Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit : Il s'agit des opérations de crédit-bail assorties d'une garantie bancaire.



PROJET RÉSOLUTION AGO

1^{ère} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, et examiné les comptes sociaux du quarante et neuvième exercice de la société, approuve l'ensemble de ces documents dans leur intégralité et sans réserve.

2^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le bénéfice net de l'exercice 2021 s'établit à 99 051 072,95 dirhams auquel s'ajoute le report à nouveau de 325.988.858,16 dirhams.

Elle décide donc de les affecter selon la répartition suivante :

Dividendes (50 dh)	69 209 100,00
--------------------	---------------

Le solde de 355 830 831,11 dirhams étant reporté à nouveau.

Le dividende de 50 dirhams par action, arrêté selon les règles statutaires et les propositions du conseil, sera mis en paiement à partir du 13 juillet 2022.

3^{ème} Résolution

Conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration du 11 mars 2022, renouvelle pour une durée de six ans le mandat de :

- **Monsieur Othman BENJELLOUN**
Président du Conseil D'Administration de la Bank Of Africa Groupe BMCE
- **Monsieur Azeddine GUESSOUS**
Président Directeur Général De MAGHREBAIL
- **BANK OF AFRICA représentée par Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI**
Administrateur Directeur Général à la BANK OF AFRICA
- **MAMDA & MCMA représentées par Monsieur Hicham BELMRAH**
Président Directeur Général des sociétés MAMDA & MCMA

4^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur SAMIR OUADGHIRI en qualité d'Administrateur indépendant de MAGHREBAIL, faite par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 11 Mars 2022, pour un mandat de six ans.

5^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux Administrateurs en fonction au 31 décembre 2021 pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

6^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports des commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et BDO Audit Tax Advisory S.A, au titre de l'exercice 2021, sur les conventions libres et réglementées, les approuvent dans leurs intégralités et sans réserves.

7^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe au titre de l'exercice 2021 à 1260 000,00 dirhams le montant des rémunérations des Administrateurs et membres des comités spécialisés.

8^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les formalités prévues par la loi.

RAPPORT FINANCIER



PROJET RÉSOLUTION AGE

1^{ère} Résolution

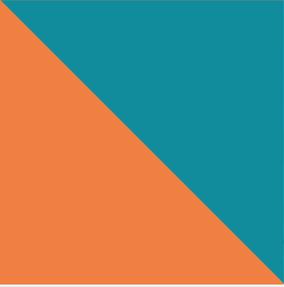
L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide la Refonte des statuts de MAGHREBAIL et/ou mise en harmonie notamment avec les dispositions des lois 78-12, 20-19 et 19-20, relatives aux Sociétés Anonymes.

2^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les formalités prévues par la loi.

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE RELATIFS À L'EXERCICE 2021

- Communiqué de presse financier du 1^{er} trimestre 2021.
- Communiqué de presse financier du 2^{ème} trimestre 2021.
- Communiqué des résultats au 30 Juin 2021 & publications des comptes sociaux au 30 Juin 2021
- Communiqué de presse financier du 3^{ème} trimestre 2021.
- Communiqué de presse financier du 4^{ème} trimestre 2021.
- Communiqué de presse relatif à la mise à jour du dossier d'information relatif au programme d'émission de Bons de Sociétés de Financement (BSF)
- Communiqué de presse des Résultats au 31 Décembre 2021.
- Publications des états de synthèse au 31 Décembre 2021.



RÉSEAU



SIÈGE SOCIAL

45, boulevard Moulay Youssef - Casablanca
Tél. : 05 22 20 33 04 / 48 65 00
Fax : 05 22 27 44 18
maghrebail@maghrebail.ma

CASABLANCA

Agence Moulay Youssef
28, boulevard Moulay Youssef - Casablanca
Tél. : 05 22 20 33 04 / 48 65 00
Fax : 05 22 27 44 18
maghrebail@maghrebail.ma

RABAT

Angle rues Patrice Lumumba et Ghafsa - Rabat
Tél. : 05 37 26 34 31/32
Fax : 05 37 26 34 30
maghrebail.rabat@maghrebail.ma

MARRAKECH

55, angle boulevards Ahmed Baqqal
et Mohammed V, Guéliz - Marrakech
Tél. : 05 24 43 67 27 / 05 24 43 68 56
Fax : 05 24 43 67 12
maghrebail.marrakech@maghrebail.ma

TANGER

3, Résidence Miraflores 1^{er} étage n°6 - Tanger
Tél. : 05 39 32 00 61 / 62
Fax : 05 39 32 00 64
maghrebail.tanger@maghrebail.ma

TANGER FREE ZONE

Lot 40 A, Z F Business center 3^{ème} étage
Bureau n° C4, Zone Franche d'Exportation - Tanger
Tél. : 05 39 32 00 61 / 62
Fax : 05 39 32 00 64
maghrebail.tanger@maghrebail.ma

AGADIR

38, Avenue Hassan II,
Immeuble Oumlil - Agadir
Tél. : 05 28 84 38 48
Fax : 05 28 84 39 83
maghrebail.agadir@maghrebail.ma

FÈS

10, Avenue Allal Ben Abdallah - Fès
Tél. : 05 35 65 20 91 / 99
Fax : 05 35 65 20 97
maghrebail.fes@maghrebail.ma

OUJDA

30, Boulevard Mohammed V, 3^{ème} étage,
Immeuble de l'Excellence - Oujda
Tél. : 05 36 69 60 72 / 82
Fax : 05 36 69 60 86
maghrebail.oujda@maghrebail.ma

KÉNITRA

Résidence la chope 15, Bureau n° 1,
4^{ème} étage, rue Sebou - Kénitra
Tél. : 0537 37 81 62 / 0537 36 05 24
maghrebail.kenitra@maghrebail.ma

MAGHREBAIL

45, Boulevard Moulay Youssef
Casablanca 20 070
Tél. : 0522 20 33 04
www.maghrebail.ma
www.leasebox.ma

